# MONTRÉAL ACCUEILLE L'ÉLITE DU BASEBALL

TABLOÏD SPORTS

## 20 PAGES DE TEXTES ET PHOTOS

■ LA PRESSE consacre aujourd'hui 20 pages, dont un cahier spécial de 16 pages, au match des Étoiles qui sera disputé ce soir au Stade olympique. Des commentaires des joueurs des Expos choisis, dont le lanceur partant de la ligue Nationale Steve Rogers. Des propos de Pete Rose à sa 16e participation à une telle rencontre. Des textes de Michel Blanchard, Réjean Tremblay, Pierre Ladouceur, Michel Magny et François Béliveau et beaucoup de photos.

pages 2 à 5 et 11 à 26





photos Robert Nadon, LA PRESSE

## LE GALA DES ÉTOILES

■ Montréal recevait hier soir, dans un grand gala donné à la Place des Arts, plusieurs centaines d'invités venus du monde entier pour la partie des Étoiles qui a lieu ce soir au Stade olympique. Une dizaine d'artistes, notamment Jean Lapointe et Patsy Gallant, entouraient le président du comité organisateur, M. Roger-D. Landry, et ont contribué à faire un succès de cet événement qui se tient pour la première fois à Montréal.

page A 2

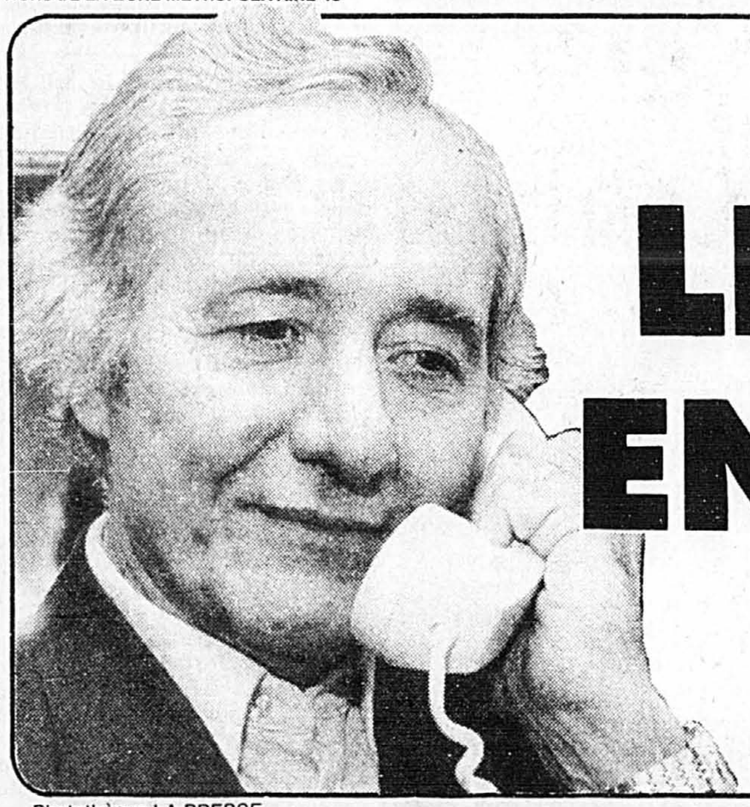
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTREAL, MARDI 13 JUILLET 1982, 98e ANNÉE, no 160, 70 PAGES, 4 CAHIERS •

Tél.: 384-4990 CHEZ CLOUTIER
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS



Photothèque LA PRESSE

## AUTRE GRÈVE DEMAIN?

# LE SUSPENSE RESTE ENTIER À LA CTCUM

■ Chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro menacent toujours de débrayer demain, à Montréal, même si des pétitions circulent à l'intérieur de ce syndicat en vue de rescinder le mandat de grève accordé à ses dirigeants. Le président Jacques Bigeault n'y voit qu'une tentative de quelques cotisants pour nuire à la «cause» et rappelle que ces documents ne peuvent aucunement empêcher un débrayage car ils ne pourraient être étudiés avant plusieurs jours.

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, Jacques Bigeault.

page A 3

## LE HILTON: HERB GRAY S'EN LAVE LES MAINS

■ Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Herb Gray, s'est défendu hier d'avoir fait preuve de favoritisme dans l'octroi d'une aide financière de $6 millions pour la construction d'un hôtel Hilton dans son comté de Windsor. Le ministre a précisé que cette aide financière avait été autorisée par le «comité de l'expansion des entreprises de son ministère».

page A 4

## ELLE NE SONGE PAS À QUITTER LE PQ
## LOUISE HAREL SE SENT BIEN DANS SA PEAU DE DÉPUTÉE

page A 8



LE MONDE

## LIBAN: TRÊVE FRAGILE APRÈS L'ENFER

page B 9

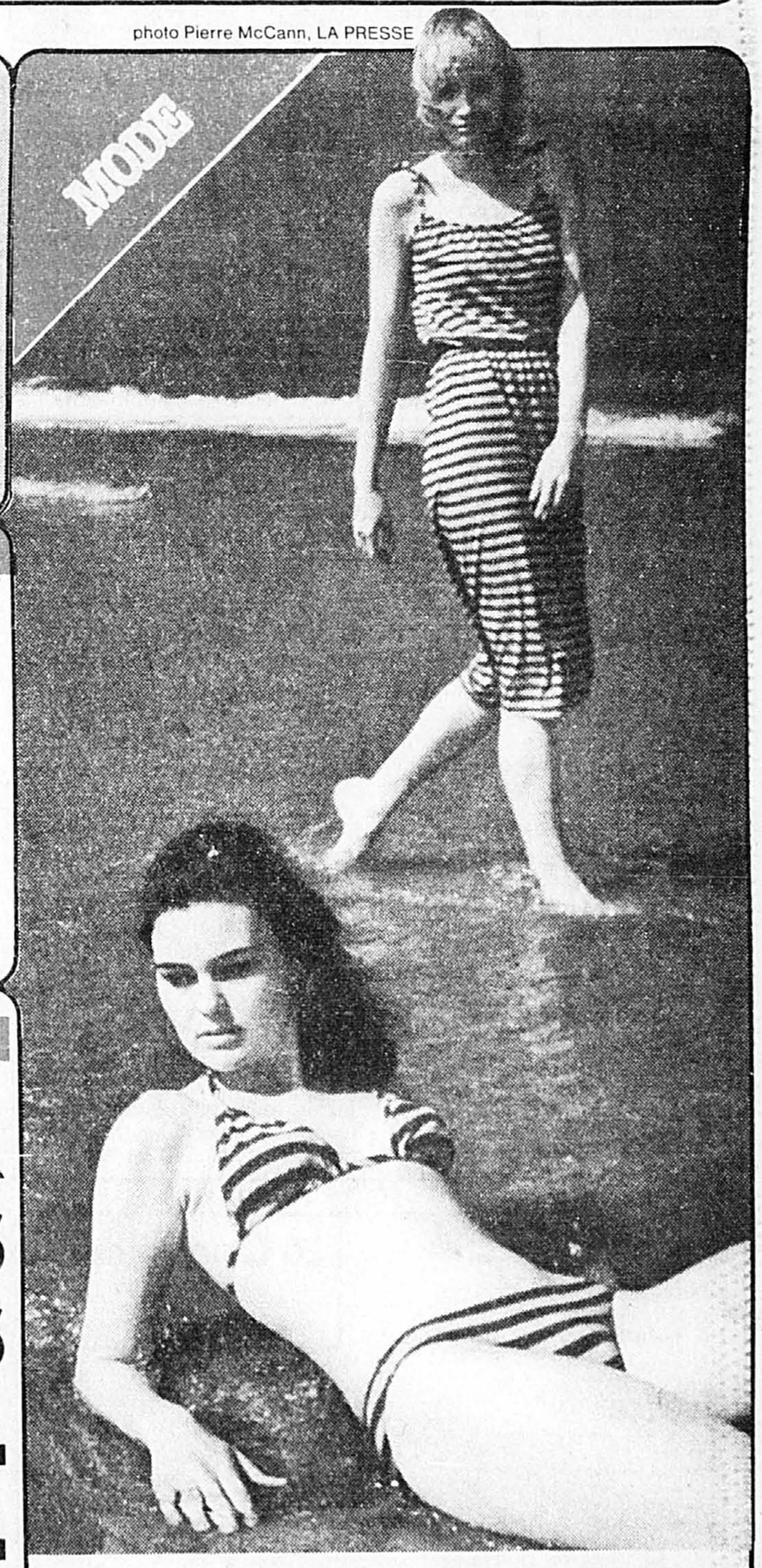



photo Pierre McCann, LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées: B 10, B 11, C 3, C 8 à C 10 et sport 10, 27, 28
Arts et spectacles
—Informations: B 6, B 7
—Cinéma: B 8
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?: B 11
FEUILLETON: B 11
Horoscope: C 8
Le monde: B 9
Météo: A 2
Mots croisés: C 9
Mot mystère: C 9
Quoi faire aujourd'hui: B 8
Télé-câble: B 6
—Horaires: B 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 5
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 30
Contact: 9, 10, 27, 28
Mots croisés: 30

ÉDITO

## UN MANDAT DE GRÈVE À FAIRE CONFIRMER

PAR VINCENT PRINCE

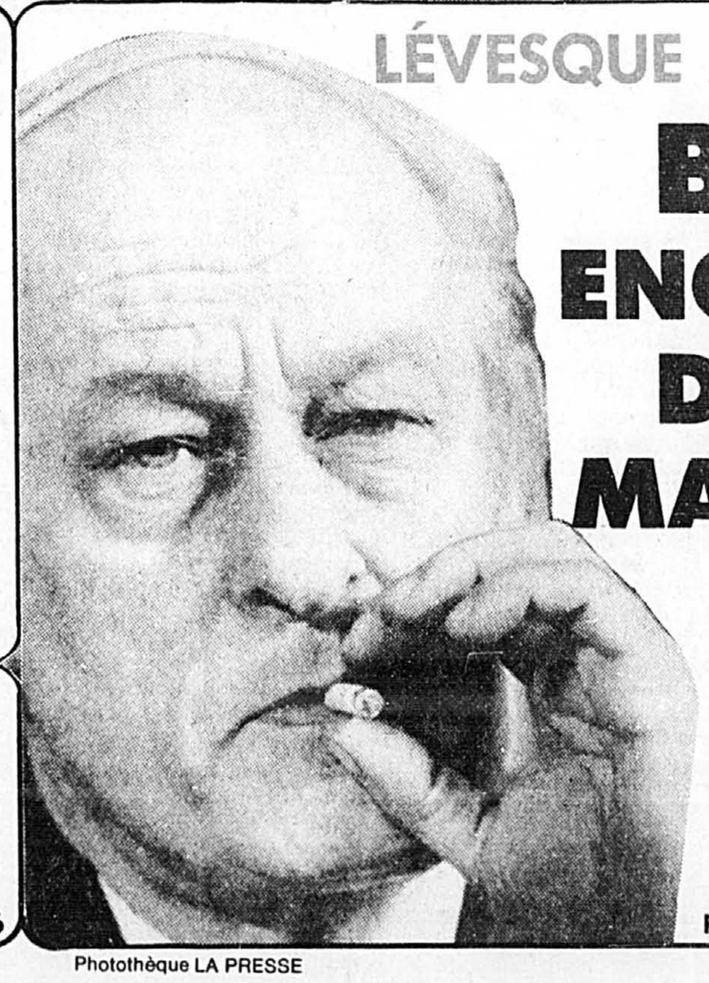
page A 6

## LÉVESQUE À WASHINGTON

# BRASSER ENCORE PLUS D'AFFAIRES MAIS D'ÉGAL À ÉGAL

■ Le premier ministre René Lévesque bénéficiera, demain à Washington, de sa plus importante tribune politique américaine depuis 1976, alors qu'il livrera un message à forte saveur économique devant une poignée de sénateurs républicains.

page A 8



Photothèque LA PRESSE

# BIEN BRONZER

page B 1

APRÈS L'INTRUSION D'UN VAGABOND À BUCKINGHAM

# Mme Thatcher présente à la reine les excuses du gouvernement

(Selon UPI, Reuter et AP) — La première ministre Margaret Thatcher s'est rendue au palais de Buckingham, hier, afin de s'excuser personnellement auprès de la reine de l'incident survenu vendredi dernier alors qu'un intrus avait réussi à s'introduire dans la chambre royale durant la nuit.

Le gouvernement britannique, «choqué et renversé» par ce cinquième incident à se produire à Buckingham depuis 12 mois, a promis de renforcer immédiatement les mesures de sécurité autour de toutes les résidences royales.

Londres a admis qu'une «grave faille» dans le système de sécurité a permis à Michael Fagan, un vagabond de 30 ans, de s'introduire également le sept juin dernier à l'intérieur du palais de Buckingham où il avait alors subtilisé une demi-bouteille de vin.

Fagan a comparu devant un tribunal samedi matin, sous des accusations reliées au premier incident. Le juge a ordonné qu'il soit détenu à la prison Brixton de Londres. Aucune accusation n'aurait toutefois encore été portée quant à l'incident encore plus grave de vendredi dernier.

«Personne n'a été plus choqué et renversé que moi», de dire le ministre de l'Intérieur, William Whitelaw, hier, à la Chambre des Communes. «Les systèmes de sécurité ont été renforcés tout dernièrement autour de toutes les résidences de la famille royale.»

Après que M. Whitelaw eût expliqué l'incident aux Communes, Mme Thatcher s'est rendue à Buckingham pour y présenter les excuses de son gouvernement.

Certaines mesures de sécurité sont déjà très visibles, autour du palais royal. Des policiers, par deux, patrouillent avec des chiens. Les rondes sont distantes de 500 verges, seulement, tout autour des murs du palais. Ces murs, déjà surmontés de pointes de fer, ont été renforcés de fils de fer barbelés à leur faîte. A l'intérieur des murs, des soldats de l'armée régulière, en tunique rouge, circulent en tous sens, portant des talkie-walkie.

Des informations ont été émises du palais de Buckingham, révélant que la reine avait conservé un grand calme lors de l'incident de vendredi dernier. Elle a conversé durant une dizaine de minutes avec le suspect avant de réclamer l'aide d'un valet de pied sous prétexte de lui faire quérir des cigarettes au bénéfice de l'importun. Fagan, qui avait escaladé le mur d'enceinte du château pour s'y introduire, est demeuré assis sur le lit de la reine durant 10 minutes. Le prince Philip, durant ce temps, dormait dans une autre pièce.

Le palais de Buckingham a précisé qu'après avoir escaladé le mur, Fagan s'est hissé le long d'une gouttière et a investi la chambre d'Elizabeth II par sa fenêtre, arrachant le grillage qui empêche les pigeons de se jucher sur son appui. Les enquêteurs ont découvert des traces de goudron sur l'appui de la fenêtre, ce qui indique que l'intrus avait antérieurement déambulé sur une voie fraîchement goudronnée avant de se rendre à la chambre royale. Ils tentent d'ailleurs de reconstituer exactement les étapes franchies par Fagan pour rendre visite à la souveraine.

Par ailleurs, des membres de la famille de Fagan ont affirmé que ce dernier s'était infiltré au moins à une douzaine de reprises à l'intérieur des murs du palais de Buckingham, sans jamais se faire prendre. Son père de 53 ans, Michael, est persuadé que son fils «est entré à l'intérieur du palais dans le but de prouver combien il était facile de le faire». Quant à la mère du suspect, elle rapporte que son fils lui a dit à plusieurs reprises «avoir une petite amie du nom d'Elizabeth».

«La Chambre des Communes doit admirer le calme avec lequel Sa Majesté a réagi lors de cet incident. Chacun doit également partager mon inquiétude et celle du commissaire de police David McNee devant l'échec évident du système de sécurité mis en place», a déclaré M. Whitelaw au Parlement.

L'incident de vendredi dernier n'est que le dernier de cinq à s'être produits à cet endroit depuis un an. Un homme armé d'un couteau fut mis à la raison par une sentinelle qui dut, l'an dernier, lui brandir sa bayonnette sous le nez pour le maîtriser.

# Artistes, sportifs et politiciens ont fêté les Etoiles à la veille du match

On les a invités de toutes les parties de l'Amérique à venir jouer au baseball à Montréal, en ce mois de juillet 82. Et on les a fêtés hier soir, ceux qui sont venus de San Diego, Los Angeles, Boston, New York et ailleurs, avec quelques-unes de nos plus scintillantes étoiles à un grand gala musical donné à la Place des arts et un grand dîner offert par le gouvernement canadien.



Patsy Gallant chantait «New York, New York» pour les centaines d'invités américains et canadiens au Gala des étoiles. Photo La PRESSE, Robert Nadon

L'occasion de recevoir ainsi les clubs rivaux et amis ne se présente pas souvent. Si on compte déjà 52 événements analogues au cours des années passées, c'est la première fois qu'à Montréal, une des deux seules villes du Canada à abriter une troupe de baseball, un match des étoiles a lieu. Avec 26 clubs se partageant annuellement l'honneur de recevoir les autres équipes, on court peu de chances de recommencer le même exploit avant 25 ans.

**MADELEINE DUBUC**

L'organisation de la fête d'hier soir et de la grande partie des étoiles qui se tient ce soir au stade olympique avait été confiée à un comité composé d'une dizaine de sommités montréalaises, sous la présidence de M. Roger D. Landry, président de La PRESSE. C'est donc à lui qu'il incombait de faire démarrer le spectacle et d'accueillir tout un monde, très charmant, très comme il faut, beaucoup plus près, nous a-t-il semblé, du public des loges que de celui des estrades. Qui a quand même laissé tomber à certains moments sa réserve pour applaudir chaleureusement aux bons moments comme aux mésaventures de la scène.

Donald Sutherland, le brillant acteur canadien et le fan le plus inconditionnel du baseball que connaisse l'Amérique en général et les Expos en particulier a été, depuis sept heures et pendant une heure et demie le maître de cérémonies du Spectacle des étoiles. Le comédien a eu, pour son sport de prédilection, des mots touchants et pour chacun des artistes, des mots justes.

Quant au spectacle, il était harmonieusement monté. Un «Take me out to the ball game» endiablé, joué par l'OSM, Charles Dutoit en belle tenue de joueur local, avec casquette et chemise et bâton blanc en tête, lui a donné le coup d'envoi. Les chansons de Nicole Martin, de Patsy Gallant, l'air du Toréador de Louis Quilico, le piano d'André Gagnon, l'époustouflante performance à l'harmonica d'Alain Lamontagne que le public a applaudi à tout rompre, un extrait de la Symphonie des jouets de Haydn donnée par l'OSM avec l'aide de cinq habitués du monde du baseball dont le commentateur Claude Raymond au gazou — à moins que ce ne soit à la tringle ou à la flûte à bec — la performance de Geneviève Lapointe, assistée de Youppi et de quelques danseurs d'un soir, un West Side Story par l'OSM et le programme était complet. Le professionnel parmi les professionnels, Jean Lapointe, qui brisait son micro en faisant une de ses mémorables culbutes et n'a pas hésité à revenir se «reprendre» avant la fin du spectacle, et terminer son monologue, en anglais par-dessus le marché, a été chaleureusement accueilli de nouveau et par le maître de cérémonies et par la foule.

Pour les invités de Montréal, la soirée ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. Un buffet offert par les ministres Charles Martin et Gerald Regan les attendait, préparé par une équipe de chefs qui participaient récemment aux olympiades culinaires de Francfort. «Ce soir, tout se fait dans un esprit de party», a lancé le président du comité organisateur rencontré avant le spectacle. «Demain, on se prendra au sérieux. Pourvu que le beau temps soit avec nous.»

# Les basses Laurentides secouées par un tremblement de terre

Un tremblement de terre a secoué les basses Laurentides hier soir et a été ressenti aussi loin que Papineauville sur la rivière des Outaouais, au Mont Tremblant et à Morin Heights, au nord de Montréal.

Un géologue du Collège Jean-de-Bréboeuf, le père Maurice Buist, a confirmé qu'effectivement il s'agissait d'un tremblement de terre mais il a ajouté qu'il était incapable de donner plus d'information sur l'intensité, la profondeur et la région exacte affectée avant d'avoir fait les relevés sur les instruments de mesure.

A Morin Height, Alex Radmanovitch a déclaré pour sa part qu'à 22h17, alors qu'il se mettait au lit, il y a eu un bruit sourd et que sa maison a commencé à trembler. A Sainte-Agathe, John Grant a rapporté que durant 15 à 20 secondes il y a eu un choc assez fort. A Mont Tremblant, Pierre des Blois a raconté: «J'ai entendu la maison craquer». Enfin au Château Montebello, sur la rivière des Outaouais, un commis de l'hôtel a déclaré qu'il n'y avait eu qu'une panne d'électricité de quelques minutes.

Louise Vervier, la répartitrice pour les Laurentides de la Sûreté du Québec a souligné que le tremblement de terre ne semblait pas avoir causé de dommages mais qu'il a provoqué de nombreux appels de citoyens de toute la région des Laurentides.

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 15 Max.: 28
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: BEAU ET PLUS CHAUD

**La Quotidienne**
Tirage d'hier
8 - 9 - 5

### Québec

| | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|---|---|---|---|
| Abitibi | 13 | 25 | Ensoleillé |
| Outaouais | 15 | 27 | Ensoleillé |
| Laurentides | 15 | 28 | Ensoleillé |
| Cantons de l'Est | 15 | 28 | Ensoleillé |
| Mauricie | 14 | 27 | Ensoleillé |
| Québec | 14 | 27 | Ensoleillé |
| Lac-Saint-Jean | 16 | 26 | Ensoleillé |
| Rimouski | 14 | 26 | Ensoleillé |
| Gaspésie | 14 | 26 | Ensoleillé |
| Baie-Comeau | 13 | 24 | Ensoleillé |
| Sept-Îles | 13 | 24 | Ensoleillé |

### Canada

| | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Victoria | 12 | 22 |
| Edmonton | 13 | 24 |
| Regina | 14 | 28 |
| Winnipeg | 15 | 29 |
| Toronto | 14 | 27 |
| Fredericton | 13 | 27 |
| Halifax | 14 | 20 |
| Charlottetown | 14 | 25 |
| Saint-Jean | 10 | 26 |

### États-Unis

| | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 17 | 27 | Nlle-Orléans | 24 | 33 |
| Buffalo | 18 | 29 | Pittsburgh | 17 | 27 |
| Chicago | 13 | 25 | San Francisco | 12 | 21 |
| Miami | 26 | 32 | Washington | 23 | 29 |
| New York | 23 | 27 | Dallas | 23 | 34 |

### les capitales

| | Min. | Max. | | Min. | Max |
|---|---|---|---|---|---|
| Amsterdam | 18 | 27 | Madrid | 19 | 32 |
| Athènes | 19 | 30 | Moscou | 18 | 29 |
| Acapulco | — | 26 | Mexico | 14 | 26 |
| Berlin | 16 | 28 | Oslo | 14 | 23 |
| Bruxelles | 16 | 28 | Paris | 18 | 32 |
| Buenos Aires | 7 | 13 | Rome | 19 | 32 |
| Copenhague | 14 | 25 | Séoul | 22 | 28 |
| Genève | 20 | 31 | Stockholm | 11 | 27 |
| Hong Kong | 27 | 32 | Tokyo | 23 | 31 |
| Le Caire | 20 | 33 | Trinidad | 26 | 37 |
| Lisbonne | 17 | 24 | Vienne | 15 | 22 |
| Londres | 15 | 22 | | | |

L'ENGIN MEURTRIER DU LAC SAINT-PIERRE N'EST PAS UNIQUE

# Tirés de Nicolet, des obus ont été retrouvés...près de Québec!

Les Forces armées canadiennes ont déjà retrouvé aussi loin qu'à Laurier Station, près de Québec, un obus tiré à partir du centre d'essai et d'expérimentation de la garnison de Nicolet.

A la retraite depuis quatre ans, après avoir travaillé un quart de siècle à cette base militaire, M. Gaston D., 69 ans, a fait cette confidence à LA PRESSE peu avant le début, vendredi, de l'enquête publique instituée sur la tragédie qui a fait un mort et neuf blessés, le soir de la Fête nationale, sur les bords du lac Saint-Pierre, à Nicolet-sud.

**ANDRÉ CÉDILOT**

A l'instar d'autres résidants de la région, pour lesquels, il faut le dire, la garnison est une source d'emplois fiables, le sexagénaire ne voit rien d'anormal au fait que l'Armée expérimente des pièces d'artillerie aussi près de secteurs habités. «Les opérations sont parfaitements sécuritaires. A preuve, c'est le premier accident à survenir depuis que le centre a ouvert ses portes, il y a trente ans...»

Implacable, l'ancien employé des Forces armées enrage à la pensée que des gens soient intéressés à conserver les rares projectiles que le centre ne parvient pas à récupérer à la suite des exercices de tir. «Tout comme on ne peut ignorer la loi, il est élémentaire de comprendre que ces engins peuvent être extrêmement dangereux et, par conséquent, qu'ils doivent appeler les autorités dès qu'ils en découvrent un.»

Ils sont plus nombreux toutefois les gens qui trouvent inconcevables qu'un seul de ces obus traîne le long d'un cours d'eau. Ils sont très inquiets du peu de publicité des Forces armées sur la perte de ces engins explosifs. «Ils devraient mettre sur pied des campagnes d'éducation et surtout aviser les gens lorsque des obus échappent à leur attention», soutient M. Léonce Beauchemin, qui passe ses étés depuis 20 ans à la Pointe-du-Hameau, où est survenu le tragique accident.

«Imaginez, mourir de la guerre à Nicolet. Il n'y a rien de plus ridicule...», s'exclame pour sa part M. Jean-Marc Fleurent, un résidant d'Anjou qui frisonne encore à la pensée d'avoir passé tout un été dans une roulotte sous laquelle il avait déposé un obus de fort calibre susceptible d'exploser à tout instant!

Depuis trois ans, M. Fleurent, qui est un fervent amateur de voile, a fait la découverte de deux engins explosifs sur les berges du lac Saint-Pierre, à peu de distance de l'endroit où s'est produite la tragédie qui a fait un mort et neuf blessés, le soir de la Fête nationale.

Le tragique accident lui fait davantage réaliser la chance inouïe qu'il a d'être encore en vie. «Dire que j'ai laissé tomber l'obus au pied d'un arbre, peu après l'avoir trouvé, parce que je le trouvais trop lourd à transporter.»

Ce n'est que deux semaines plus tard, à l'époque, que M. Fleurent ira reprendre possession de la bombe pour la placer sous sa maison mobile et, un jour, la modifier et l'astiquer pour en faire...une lampe qui allait ressembler, espérait-il, à celle d'un ancien militaire qu'il connaît bien.

«Je me doutais fort bien qu'il s'agissait d'un obus militaire, mais jamais j'ai pensé qu'il pouvait être encore actif, puisqu'il traînait sur la plage, en plein coeur d'un centre de villégiature», relate M. Fleurent, un résidant saisonnier depuis vingt ans de Port Saint-François.

Intrigué par la position des deux percuteurs sur la fusée de l'obus, dont une est brisée, M. Fleurent se décide, à son retour l'été suivant, à parler de sa trouvaille à un ami qui travaille à la garnison de Nicolet des Forces armées canadiennes. Flairant le danger, ce dernier l'invite immédiatement à communiquer avec la Sûreté du Québec, avec le résultat que des experts le dépossèdent quelques heures plus tard de son «trophée».

Il y a deux ans, alors qu'il naviguait à bord de son voilier, M. Fleurent a déniché un autre obus amorcé, plus gros encore celui-là, qui était échoué à l'embouchure de la rivière Nicolet et du lac Saint-Pierre. Il va sans dire, cette fois, qu'il a immédiatement fait appel à l'Armée.

MUSÉE ET BELVÉDÈRE

# La tour du Vieux port ouverte au public

■ La tour de l'Horloge, monument élevé entre 1919 et 1922 sur le quai Victoria dans le port de Montréal, à la mémoire des marins canadiens perdus en mer, deviendra un observatoire panoramique et un centre d'interprétation historique.

**GEORGES LAMON**

Au cours d'une conférence de presse, à l'occasion de la présentation du projet, et à laquelle le Québec brillait par son absence, M. Paul-Gérin Lajoie, président de la Société du Vieux-Port de Montréal, flanqué du ministre Fédéral des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, a précisé tout d'abord en anglais, que «les Montréalais découvriront par le biais de la restauration de la tour de l'Horloge, un trait d'union désormais permament entre la ville, le Vieux-Port et le fleuve Saint-Laurent». Cette tour, premier symbole du réaménagement du Vieux-Port, restaurée avec son musée, a nécessité un déboursé total de $300,000 tandis que les aménagements du parc permanent, de la promenade et de deux parcs de détente s'élèvent à $245,000.

## 192 marches

Rappelons que le public aura accès à la tour en empruntant les 192 marches d'un escalier à huit paliers. Le clocheton, situé à 50,5 mètres au-dessus du niveau de la mer, permettra de découvrir d'une manière différente le fleuve, le Vieux-Port et la ville. La tour est ouverte gratuitement au public tous les jours de midi à 20 heures.

Rappelons enfin que la Société du Vieux-Port de Montréal, qui vise à donner aux Montréalais un accès au fleuve, prévoit investir $4,200,000 d'ici à 1983 pour la mise en oeuvre du réaménagement de ce territoire de 130 hectares en front du Vieux-Montréal.

Parmi les projets d'aménagement du Vieux-Port, on note entre autres la démolition du silo à grain numéro 2, immense structure de béton située le long de la rue de la Commune, entre Saint-Laurent et Place-Royale, qui bloque la vue entre le Vieux-Port et le Vieux-Montréal. Par ailleurs, on projette de mettre en valeur, toujours dans les mêmes délais, la partie centrale du Vieux-Port (quais Victoria, Jacques-Cartier, King Edward et Alexandra).

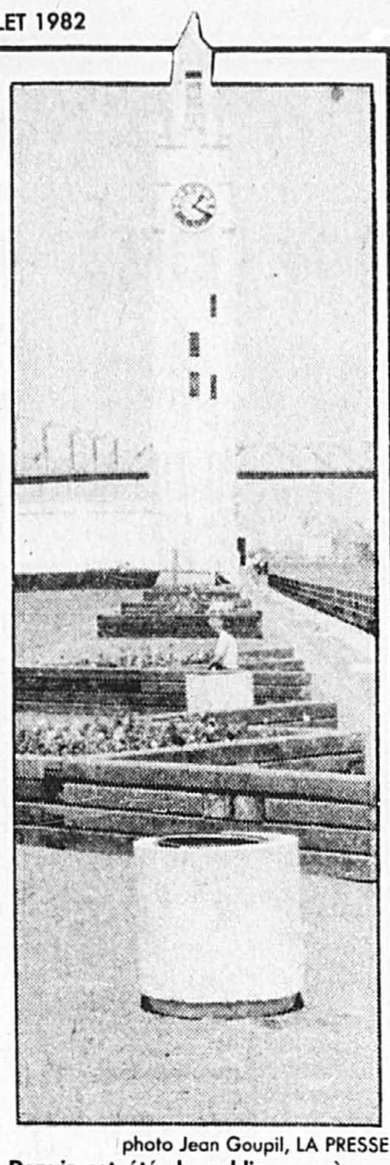


photo Jean Goupil, LA PRESSE

**Depuis cet été, le public a accès au Vieux-Port de Montréal. A elle seule, la tour de l'Horloge mérite un petit arrêt: il suffit d'escalader ses 192 marches pour s'en assurer...**

# CTCUM: dernier round

## ■ Les négociations continuent

## ■ La pétition des chauffeurs grossit

■ L'exécutif de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro s'est réuni très tôt ce matin pour réévaluer son ordre de grève illimitée (à partir de demain), à la lumière des «négociations-marathon» qui ont eu lieu toute la journée hier et qui se poursuivent aujourd'hui avec la partie patronale.

**PIERRE BELLEMARE**

Il faudra donc attendre en fin d'après-midi pour savoir si les transports publics rouleront ou non demain matin, selon le déroulement des pourparlers qui porteront peut-être sur le coeur du litige, soit l'affaire des surnuméraires dont la Fraternité ne veut rien savoir.

«C'est possible qu'on aborde cette question demain (aujourd'hui), ou encore après-demain», ont confié hier soir les négociateurs de la CTCUM, MM. Jean Nadeau et André Loranger, juste avant de procéder à huis-clos à une séance d'information au profit des quelque 350 cadres syndiqués de l'entreprise, invités à prendre le goûter dans un chic hôtel du centre-ville.

Il s'agissait d'ailleurs d'une première à la CTCUM, car habituellement on informait les cadres sur l'évolution des négociations avec les employés par le biais d'assemblées distinctes, par groupes de travail...et sans lunch.

## Base syndicale déchirée

Entretemps, les deux tiers des opérateurs de métro, 197 sur 301, ont signé une pétition visant à obtenir une assemblée spéciale «avant le 14 juillet pour modifier la prise de position de l'exécutif de la Fraternité destinée à nous entraîner dans une grève illimitée».

C'est du moins l'information cueillie auprès de sources très sûres qui, en outre, ont indiqué que des employés de la CTCUM reçoivent des menaces de la part de leurs leaders syndicaux lorsqu'ils signent la pétition défiant la décision de l'exécutif prise la semaine dernière de déclencher la grève à compter de demain.

Des syndiqués qui faisaient circuler semblables pétitions dans l'une des 10 divisions (il faut 10 signatures par division pour exiger une assemblée spéciale) auraient été sérieusement «avertis», au point où ils soient obligés d'abandonner leur projet.

Cependant, dans une communication expédiée dimanche à tous les 4,200 membres de la Fraternité, le président de cet organisme, M. Jacques Bigeault, souligne que la menace d'une grève illimitée a porté fruit, puisqu'elle a amené les dirigeants de la CTCUM à la table des négociations ces derniers jours.

## Des pétitions circulent

«Notre but a été atteint, écrit M. Bigeault, mais non sans peine, avec toutes ces menaces de pétitions qui ont été véhiculées: que ceux qui en sont à l'origine soient bien conscients du tort qu'ils ont fait à la cause, en donnant aux médias, au gouvernement et à la CTCUM la fausse image d'un syndicat divisé et affaibli. Vous avez failli tout faire achopper».

Mais il n'en demeure pas moins que des pétitions «bien garnies» de signatures sont entre les mains de certains syndiqués qui, eux aussi, attendent le développement du dernier sprint à la table des négociations avant d'intervenir.

Ces pétitions ne pourraient pas toutefois empêcher une grève demain, si l'ordre est maintenu par l'exécutif, car il s'écoulera plusieurs jours, au minimum, avant que l'exécutif accepte de convoquer une assemblée spéciale, conformément au désir des pétitionnaires.

## Loi 72

Enfin, des usagers du métro de quelques circuits ont cru hier que la grève était déjà décrétée, car des problèmes techniques (dont l'échauffement des pneus) ont perturbé le service en début de journée.

Par ailleurs, la Chambre de commerce de Montréal est revenu à la charge hier en réclamant la suspension immédiate du droit de grève à la CTCUM et le congédiement sur-le-champ des syndiqués qui suivraient l'ordre de grève demain.

«Un raisonnement obscur, des retours en arrière impensables et une stratégie puérile valent aux Montréalais de connaître l'une des pratiques syndicales les plus irresponsables et anti-sociales de leur histoire», fait savoir cet organisme dans un communiqué.

Pour sa part, le Conseil du patronat demande l'application immédiate de la loi sur les services essentiels (loi 72) que l'Assemblée nationale a adoptée avant l'ajournement de ses travaux le mois passé. Mais il ne semble pas que le ministre Pierre Marois (Travail) juge bon de «se mouiller» au moment précis où les deux parties, en présence des médiateurs gouvernementaux, cherchent ultimement la «bonne» solution.

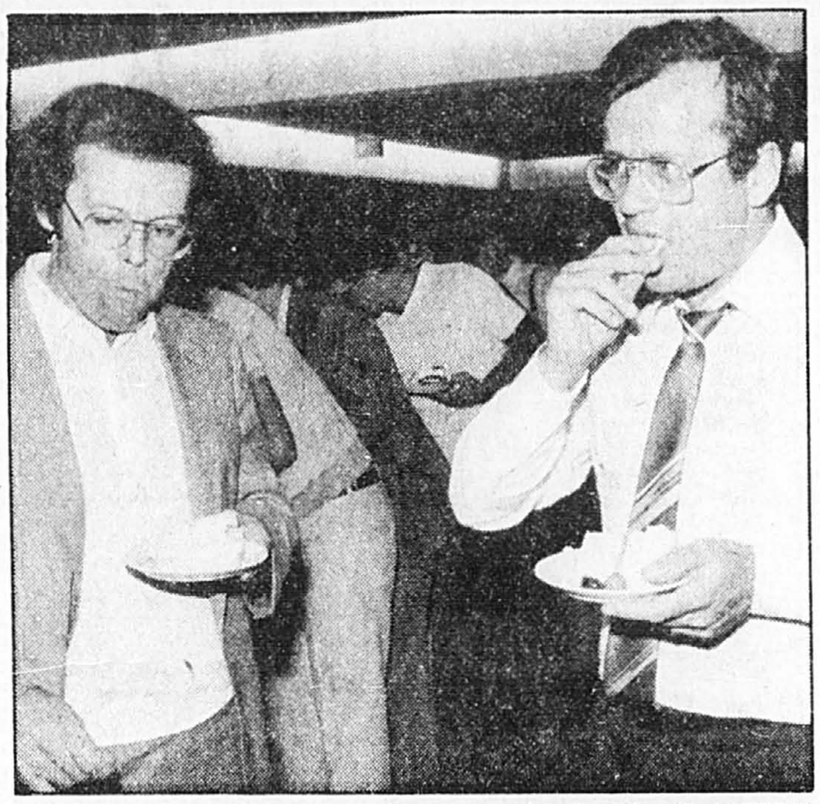


photo Denis Courville, LA PRESSE

**MM. Jean Nadeau (à droite) et André Loranger, les négociateurs de la CTCUM, ont tenu une soirée d'information hier soir avec les 350 cadres de l'entreprise relativement à l'évolution du sprint des négociations avec la Fraternité des chauffeurs et opérateurs. Un goûter a aussi été servi dans un chic hôtel du centre-ville.**

# L'attentat ne va pas changer le gérant de Hochelaga

■ «Les menaces, ça fait partie de ma vie...»

En dépit de l'attentat armé dont il a été victime au risque de le rendre infirme pour le reste de ses jours, le gérant de Taxi Hochelaga, Serge Veilleux, 36 ans, n'entend pas changer sa personnalité, ni ses méthodes autoritaires de diriger cette entreprise de l'est de Montréal.

**ANDRÉ CÉDILOT**

«J'ai la conviction de toujours avoir agi avec droiture, c'est pourquoi je n'ai jamais eu peur de mes opinions. Et ce n'est pas aujourd'hui que je vais changer», a déclaré, hier, M. Veilleux, depuis son lit de l'hôpital Maisonneuve, où il se remet d'une grave blessure à la jambe.

Gérant-actionnaire de Taxi Hochelaga, M. Veilleux circulait à la hauteur des Galeries d'Anjou, dans la nuit de dimanche, lorsque deux individus de race noire ont ouvert le feu en direction de sa voiture, l'atteignant à la cuisse gauche. Il se pourrait, selon les médecins, qu'il demeure impotent de ce membre. Le verdict final lui sera transmis d'ici deux mois.

Après avoir longuement réfléchi, M. Veilleux n'est plus aussi certain que l'attentat puisse être relié à la nouvelle crise raciale qui secoue l'industrie du taxi à Montréal, un événement qu'il avait commenté sur les ondes d'une station radiophonique. «Ce n'est pas dans les habitudes des noirs de se venger avec des armes à feu...», de souligner M. Veilleux, qui refuse de préciser davantage sa pensée à ce sujet.

Il n'est pas impossible, selon lui, que des inconnus aient profité de cette controverse avec la communauté haïtienne pour ressasser de vieilles rancunes qui ont suivi la réorganisation de Taxi Hochelaga, à son arrivée il y a deux ans. A cette époque, il dira avoir reçu régulièrement des menaces mais sans qu'il n'y ait de conséquences.

Il en était de même alors qu'il présidait le comité de discipline de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal. «Les menaces, ça fait partie des moeurs chez les dirigeants du taxi». En 1975, alors qu'il travaillait comme chauffeur, M. Veilleux avait subi une séparation de l'épaule lorsqu'il avait été assailli à coups de barre de fer par un client qui voulait lui voler son argent.

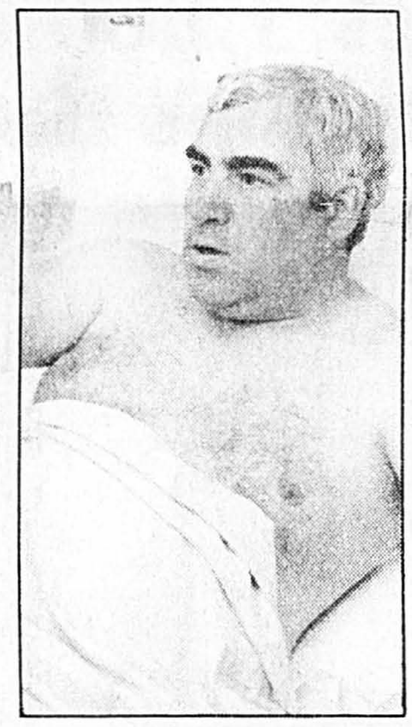


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

**Serge Veilleux sur son lit de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.**

Malgré la douleur, M. Veilleux, qui a une stature athlétique, avait réussi à rosser l'inconnu avant qu'il ne prenne la fuite. Encore une fois, dimanche, sa forte résistance lui a permis de survivre à la «mitraille» dont il a été victime aux Galeries d'Anjou. Il a été la cible, prétend-il, d'au moins trois coups de feu, dont un, le premier, a fracassé la lunette arrière de son véhicule. L'une des balles l'a atteint alors qu'il était allongé sur sa banquette afin d'échapper à ses poursuivants.

«Il y avait beaucoup de sang. J'allais perdre connaissance lorsque j'ai ouvert la fenêtre de l'auto, respiré un peu d'air puis repris le volant pour me rendre à mes bureaux en toute vitesse», de raconter M. Veilleux. Réputé pour n'avoir pas froid aux yeux, il n'a pas l'intention d'engager de surveillant, ni pour lui ni pour son entreprise de la rue Hochelaga.

Joint à son bureau, le gérant de la compagnie de taxi SOS, Benoît Leclerc, qui a déclenché la crise actuelle en congédiant, la semaine dernière, une vingtaine de ses chauffeurs-propriétaires d'origine haïtienne, n'a pas l'intention lui non plus de renforcer les mesures de sécurité. Du moins pour l'instant, puisque personne de son entreprise n'a fait l'objet de menace au cours des derniers jours.

M. Leclerc a l'intention, par contre, de convoquer une conférence de presse avant la fin de la présente semaine pour donner le point de vue de la compagnie sur la situation conflictuelle qui l'oppose à la communauté haïtienne. Quant à la Ligue de taxis de Montréal, a fait savoir M. Lucien Bonhomme, elle a porté le dossier devant la Ligue des droits et libertés dès qu'elle a été saisie de la plainte du groupe de chauffeurs haïtiens, il y a un peu plus d'un mois.

TRAGÉDIE ROUTIÈRE EN MATAPÉDIA

# Une poursuite Blancs-Indiens fait 7 morts et 5 blessés

■ Une engueulade suivie d'une rixe à l'aide de chaînes entre un groupe de Blancs et deux Amérindiens, survenue dimanche soir dans un bar de Pointe-à-la-Garde, semble être à l'origine d'une collision frontale impliquant deux automobiles qui a fait sept morts et cinq blessés dont un qui repose dans un état grave.

**RAYMOND GERVAIS**

L'accident est survenu sur la route 132 à Pointe-à-la-Croix, petit village situé dans la vallée de la Matapédia, non loin de la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Selon un résidant de Pointe-à-la-Garde qui a assisté au début de la querelle entre les Amérindiens et les Blancs, ce n'est pas la première fois qu'une engueulade entre les deux races se termine par une course effrénée en automobile. «La plupart du temps, ça se termine dans un champ avec un pare-chocs arraché et une couple de tapes sur la gueule, cette fois, les gars ont poussé trop loin et ce qui devait arriver un jour s'est produit».

Toujours selon le témoin, les principales causes de mésententes à l'intérieur des bars entre les deux peuples sont imputables aux femmes, à la question du saumon ainsi qu'à la fréquentation de certains débits de boissons par des Blancs ou par des Indiens.

Le maire de l'endroit, M. Gédéon Tremblay, a refusé quant à lui d'associé les événements de dimanche à des problèmes raciaux et, selon lui, les chauffeurs des deux automobiles avaient tout simplement trop bu.

Hier, les policiers de la Sûreté du Québec, poste de Matapédia, aidés de leurs confrères du Bureau des enquêtes criminelles de Rimouski, tentaient de déterminer les circonstances exacte de l'événement qui a entraîné la mort de sept personnes.

Selon le chef de la police amérindienne de Restigouche, M. Harvey Martin qui a prêté main forte aux agents de la SQ et de la GRC lors de l'accident, une des deux automobiles impliquées dans la collision a pris feu immédiatement après l'impact, emprisonnant cinq de ses six passagers. Les corps de ces cinq victimes ont été complètement calcinés, rendant leur identification difficile.

Cinq des six occupants de la voiture des belligérants ont été tués lors de l'impact, le sixième a été blessé et transporté à l'hôpital. Selon l'agent Bertin Barrette de la SQ, les policiers ont reçu un premier appel vers 20h45 pour une bagarre au bar Roy, situé à Pointe-à-la-Garde, et c'est en se rendant sur ce premier appel qu'ils en ont reçu un second 15 minutes plus tard, les avisant qu'une collision frontale venait de se produire sur la route 132 non loin de la jonction de la route reliant Campbellton N.B., à Restigouche.

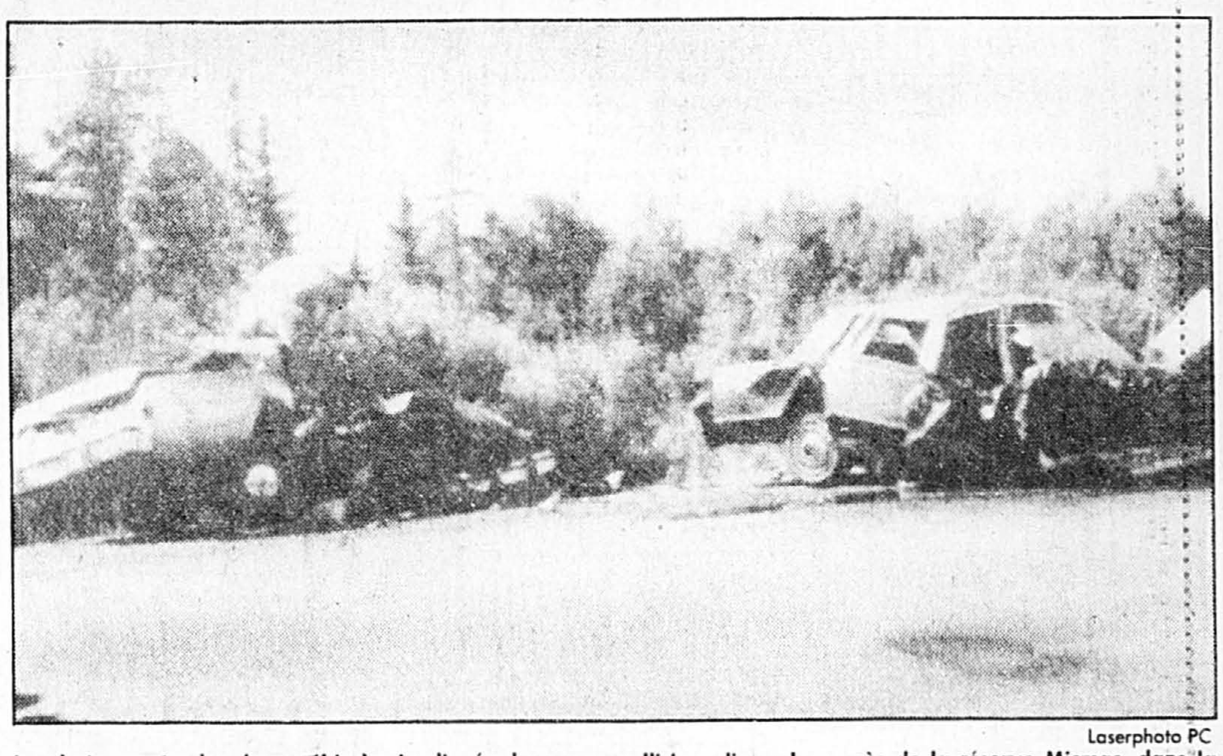
Le chef Martin de la police amérindienne, a précisé à LA PRESSE que peu après l'accident, des autochtones s'étaient rendus au poste de police pour raconter qu'ils avaient été poursuivis à partir de Pointe-à-la-Garde par des Blancs et qu'une collision était par la suite survenue entre l'automobile de leurs poursuivants et une autre qui venait en sens inverse.

Toujours d'après l'agent Barrette de la SQ, la collision frontale est survenue sur une route à voie double non divisée; au moment où les deux véhicules impliqués dans la poursuite se trouvaient côte à côte, un troisième véhicule qui venait en sens inverse est entré en collision avec une des voitures des belligérants.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Maria. Aucun Amérindien n'a été blessé lors de l'accident.

Au ministère de la Justice, à Québec, on estime qu'il est encore trop tôt pour déterminer si des accusations seront portées relativement à la bagarre et à la poursuite à vive allure. Un porte-parole du ministère a indiqué que la SQ poursuivait son enquête.

Hier en fin d'après-midi, la Sûreté du Québec a révélé le nom des victimes: il s'agit de Rodolfe Nadeau âgé de 39 ans, de Pointe-à-la-Croix, ex-propriétaire de la Brasette-Frontière qui avait été détruite le 20 juillet 1981 à la suite d'une explosion; d'Emile Savoie, âgé de 35 ans, de Hollywood en Floride, mais natif de Pointe-à-la-Croix. Tous deux voyageaient à bord de l'automobile qui a été heurtée par l'auto prenant part à la poursuite. Les autres victimes ont été identifiées comme étant Ronald Ouellet, âgé de 34 ans, de Graydon Ouellet, âgé de 30 ans, de Florent Ouellet âgé de 37 ans, de Jean-Paul Ouellet, âgé de 40 ans, tous quatre de Pointe-à-la-Croix, et de Richard Denis Lévesque âgé de 27 ans de Malauze, au Nouveau-Brunswick.



Laserphoto PC

**La photo montre les deux véhicules impliqués dans une collision, dimanche, près de la réserve Micmac, dans la Matapédia. L'accident a fait sept morts.**

# 4 cadavres repêchés dans les eaux du Saint-Laurent

■ En moins de 48 heures, quatre cadavres ont été repêchés dans les eaux du fleuve Saint-Laurent. Deux ont été repêchés samedi par les policiers des Ports Nationaux. Le premier identifié comme étant Graham Tabah, âgé de 22 ans, a été retrouvé face à la raffinerie de l'Impérial Oil à Pointe-aux-Trembles. Le second a été repêché face à la rue Duquesne à Montréal. Les policiers tentent toujours d'identifier ce dernier corps. Par ailleurs, les policiers de la CUM tentent toujours d'identifier les corps des deux hommes qui ont été repêchés hier midi flottant sur le fleuve Saint-Laurent. Le premier a été repêché dans le Lac Saint-Louis à la hauteur de Pointe-Claire. Il pourrait s'agir d'un homme disparu depuis quelques jours. Le deuxième cadavre a été retrouvé face à la Terrasse Serre à Ville Lasalle.

# Baisse de 16 p. cent de la consommation de pétrole au Québec

Des mois de janvier à mai 1982 la demande de pétrole a baissé de 16 p. cent au Québec, comparativement à la même période l'an dernier. Cette baisse a été généralisée au pays puisque'en Ontario et dans l'Ouest canadien la diminution se situe sensiblement au même niveau, soit 15 pour cent.

Ces chiffres ont été fournis, hier, à un groupe de journalistes par des représentants du ministère fédéral de l'Energie lors d'une séance d'information à Ottawa.

**MAURICE JANNARD**
de notre bureau d'Ottawa

Durant les cinq premiers mois de cette année, plus de la moitié des besoins en hydrocarbures du Québec, soit 55 p. cent, ont été comblés par les producteurs de l'Ouest, le reste étant fourni par l'étranger. La demande de pétrole au Québec s'élève en moyenne à 416,000 barils par jour, alors que l'an dernier elle était de 498,000 barils.

La baisse de la consommation a affecté autant les producteurs canadiens qu'étrangers.

Le potentiel canadien de production s'élève à 1.4 million de barils par jour. De janvier à mai, par contre, la production de pétrole canadien a été en deça du potentiel puisque 13 pour de la capacité totale a été inutilisée.

C'est ce potentiel inutilisé (traduction du mot anglais «shut-in») qui a amené l'Alberta à protester au cours des derniers mois, alléguant que les raffineurs de l'Est canadien importaient davantage et achetaient moins de l'Ouest canadien. Les chiffres fournis hier indiquent que la demande de pétrole importé a diminué de 16 pour cent au Québec depuis le début de l'année.

Les fonctionnaires de l'Energie ont fait valoir que la diminution de la demande de pétrole était en grande partie responsable de la sous-utilisation du potentiel de production dans l'Ouest du pays.

Toutefois, lors de la mise à jour de sa politique énergétique, le gouvernement fédéral se rendait aux arguments des producteurs canadiens. Entre autre, Ottawa demandait aux raffineurs de l'Est de limiter leurs importations et accordait une aide financière pour le transport du pétrole de l'Ouest vers les marchés de l'Est.

On annonçait la semaine dernière que la compagnie Irving acceptait d'acheter pour 31,500 barils de pétrole albertain par jour, remplaçant ainsi une partie de son pétrole brut importé. La société Texaco vient également de poser le même geste pour sa raffinerie de Darmouth, a annoncé hier l'Office national de l'Energie.

Les gens du ministère de l'Energie estiment que l'an prochain le potentiel inutilisé dans l'Ouest pourrait se situer à deux pour cent de la capacité totale. Toutefois, si la demande de pétrole continue à baisser dans l'Est, la sous-utilisation des provinces productrices sera plus grande.

L'HÔTEL DE WINDSOR

# La «discrétion» du ministre vaut aussi pour le Québec

Le ministre de l'Industrie et commerce, M. Herb Gray, s'est défendu hier aux Communes d'avoir fait preuve de favoritisme dans la construction d'un hôtel Hilton dans son comté à Windsor, et il a indiqué qu'il est disposé à user de sa discrétion ministérielle pour autoriser des projets similaires au Québec.

**GILBERT LAVOIE**
de notre bureau d'Ottawa

M. Gray réagissait à l'article de LA PRESSE de samedi, qui faisait état d'un prêt sans intérêt de $6 millions pour la construction d'un hôtel Hilton, en vertu du Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre(PAIIM) qui doit en principe venir en aide au secteur manufacturier et non à celui des services.

Pris à partie aux Communes par le chef de l'opposition M. Joe Clark, le ministre a nié avoir autorisé personnellement ce projet, et soutenu que la décision avait été prise par le comité de l'expansion des entreprises de son ministère, comité composé majoritairemt d'hommes d'affaires. Il a reconnu avoir été mis au courant du projet et avoir usé de sa discrétion ministérielle, mais seulement pour autoriser les fonctionnaires à étudier le projet. La controverse persiste toutefois sur ce point. Un fonctionnaire du ministère, qui a préféré conserver l'anonymat, a toutefois affirmé hier que cet argument n'est que «de la bouille pour les chats», et ajouté que le comité en question n'est pas autorisé à déborder les cadres du programme sans la permission du ministre responsable.



Herb Gray — Laserphoto PC

«Tout ce que le comité peut faire, c'est de constater qu'un projet est valable mais qu'il ne répond pas aux critères du programme. Il faut ensuite une décision d'en haut pour obtenir le feu vert» a-t-il indiqué. Le ministre nie carrément cette affirmation.

### Comité sans Québécois

LA PRESSE a par ailleurs appris qu'aucun québécois ne siège sur ce comité, présidé par un homme d'affaire torontois, M. Douglas Kendall, et assisté par M. John Macdonald Brown, de la Nouvelle Ecosse, celui-là même qui a présidé les activités de la firme d'électronique Consolidated computers d'Ottawa dans laquelle le gouvernement fédéral a perdu $125 millions. Un avocat de Vancouver, M. Francis Murphy et deux hauts fonctionnaires du fédéral siègent aussi sur ce comité.

Concernant l'insuffisance apparente de fonctionnaires fédéraux au Québec (un seul) pour aider les compagnies avec le programme PAIIM, comparativement à deux pour le sud-ouest de l'Ontario et un pour Brantford, le ministre Gray a indiqué qu'il a demandé il y a plusieurs semaines à son sous-ministre d'affecter plus de monde au Québec si cela s'avère nécessaire. Apparamment, on n'a pas jugé bon de le faire. Le ministre a fait remarquer par ailleurs que le Québec reçoit sa part des différents programmes d'aide d'Industrie et commerce.

### Peu de demandes...

Le directeur du programme PAIIM à Ottawa, M. Robert Fletcher, a déclaré de son coté à LA PRESSE que la popularité de ce programme en Ontario est imputable au fait qu'aucune autre assistance gouvernementale n'était disponible auparavant dans cette province. Il a expliqué le retard des projets au Québec par le fait que les industriels ont eu tendance à s'adresser à d'autres programmes fédéraux. «Nous sommes désolé qu'un aussi petit nombre de demandes crédibles nous aient été acheminées» a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il serait heureux de les étudier. En attendant, il est inutile, selon lui d'affecter un plus grande nombre de fonctionnaires au Québec. «C'est comme vendre de la crème glacée, il ne sert à rien d'avoir des vendeurs s'il n'y a pas de demande» a-t-il soutenu. Encore là, il y a controverse sur ce point. Plusieurs industriels québécois et responsables des comités locaux se sont plaints la semaine dernière de la lenteur gouvernementale à étudier les projets soumis.

Certains députés libéraux font par ailleurs remarquer que le gouvernement fédéral traîne de la patte devant leurs demandes de désigner leurs régions pour le programme PAIIM. C'est le cas notamment du député de Frontenac, M. Léopold Corriver, qui a déclaré hier à LA PRESSE que «les cheveux lui ont dressé sur la tête» lorsqu'il a entendu parler de l'autorisation donné à Windsor pour la construction d'un hôtel en vertu de ce programme. M. Corriveau tente depuis les tout début de ce programme de faire désigner la ville de Thedford sous ce programme. mais en en vain. Il a fait remarquer hier que le taux de chômage réel est de 43 p. cent à Thetford, mais que le cabinet refuse toujours de désigner cette ville pour des raisons politiques, parce que l'un des principaux employeurs est la Société nationale de l'amiante, contrôlée par le gouvernement du Québec.

DAVIE SHIPBUILDING DE LAUZON

# Le sort des 1,500 employés entre les mains de Gray

—JEAN-LUC PÉPIN

Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, estime que le sort des 1,500 employés de la Davie Shipbuilding de Lauzon menacés de mises à pied cet été si Ottawa ne donne pas son accord à la construction du traversier de CN Marine à Terre-Neuve, repose maintenant entre les mains du ministre de l'Industrie et commerce, M. Herb Gray.

**GILBERT LAVOIE**
de notre bureau d'Ottawa

«En tant que les Transports sont concernés, l'urgence de la construction de ce traversier a quelque peu diminué à cause de la diminution du trafic. Mais si le ministre Gray juge qu'il vaut la peine de faire construire le bateau immédiatement pour favoriser l'emploi à Lauzon, c'est sa décision», a expliqué le ministre Pépin.

CN a demandé des soumissions il y a plusieurs mois pour la construction de ce traversier. Davie a remporté le contrat avec une soumission de $130 millions, mais CN n'avait prévu que $90 millions à cette fin. Ottawa devrait donc débourser un autre $40 millions pour permettre au projet d'aller de l'avant.

### Le député s'impatiente

Pour le député libéral de Lévis, M. Gaston Gourde, il est impérilleux que le fédéral donne le feu vert à la construction de ce traversier. M. Gourde a révélé que 1,500 employés de la Davie Shipbuilding seront mis à pied d'ici un an si le bateau n'est pas construit. «Si le gouvernement ne débloque pas les $40 millions nécessaire, il lui en coûtera $15 millions en assurance-chômage pour ces mises à pied uniquement, et le trésor perdra $7,5 millions en impôts», a-t-il expliqué, en ajoutant que tout cet argent sera jeté à l'eau, tandis qu'une aide fédérale à la construction du bateau permettrait d'assurer la survie d'une industrie vitale à l'économie de la région de Québec et de restaurer la confiance.

Le député a dit «avoir son voyage» en apprenant que le ministre Pépin déclare avoir refilé ce dossier à son collègue Herb Gray. «Lors de notre dernière réunion avec M. Gray, celui-ci nous a dit qu'il ferait rapport à M. Pépin. Je me fiche bien que ce soit le ministère des Transports, de l'Industrie et commerce, ou même de l'Environnement qui débloque les fonds. L'important, c'est que cela se fasse», a-t-il déclaré en se disant fatigué de voir les ministre se renvoyer le dossier constamment.



Jean-Luc Pépin — Laserphoto PC

M. Gourde a dit ne pas croire aux explications avancées par le ministre Pépin, concernant une diminution des besoins de CN Marine pour ce traversier. «Si CN a demandé des soumissions c'est qu'il faut un nouveau traversier. Il en faudra un dans deux ou trois ans-...que l'on arrête de me casser les oreilles avec cela».

Interrogé à ce sujet hier, le ministre Gray s'est dit surpris en apprenant que son collègue Pépin juge que la décision en ce domaine lui revienne, mais il a indiqué qu'il aura une rencontre sur cette question aujourd'hui même avec M. Pépin.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

## Le PLC-Québec dépasse son objectif

(PC) — A une époque où la crise économique n'a jamais frappé avec autant de force le pays depuis la «Grande Dépression», la section québécoise du Parti libéral du Canada (PLC) a réussi à dépasser l'objectif fixé de $1.5 million pour sa campagne de financement 82.

Après trois mois de sollicitation dans le cadre d'une campagne ayant pour thème «Le financement de notre parti ... je m'en occupe», les travailleurs du PLC-Québec peuvent crier victoire: on a récolté $1.8 million, somme qui pourrait, espère-t-on, dépasser les $2 millions quand une dizaine de circonscriptions auront effectué leur propre «blitz», reporté à l'automne.

Depuis le 20 mars dernier, 74,255 personnes ont fourni une moyenne de $25.36 à la caisse libérale, qui s'enrichira de la somme de $1,883,081; 39 des 75 circonscriptions ont dépassé l'objectif fixé, ce qui a amené le président de la campagne de financement, la sénateur Pietro Rizzuto, à conclure: «La population québécoise comprend que son gouvernement fédéral fait tout en son pouvoir pour l'aider.»

Au cours d'une conférence de presse, hier, dans un grand hôtel montréalais, le ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, n'a pas résisté à la tentation de souligner que le Parti québécois — adversaire probable des libéraux fédéraux aux prochaines élections générales — avait eu peine à atteindre son but lors de sa propre campagne de financement, le printemps dernier.


VENTE sur le trottoir



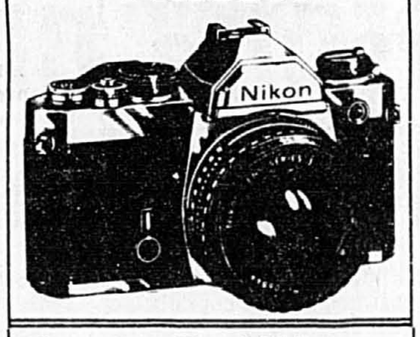



MINOLTA

**Minolta XG-9** avec 50mm F/2 Appareil 35mm automatique (ord. 279.95) 249.77

Sac à accessoires **Minolta PB-1** (ord. 19.95) 9.77

Nikon




**Nikon FM** avec 50mm F/1.8 E. Appareil 35mm à diodes (un ensemble valant 349.90) 279.77

**Nikon EM** avec 50 mm F/1.8E Appareil 35 mm automatique (ord. 229.95) 199.77

Canon




**Canon AE-1 program** avec 50mm. F/1.8 Appareil 35 mm programmé (ord. 369.95) 339.77

**Canonet 28** avec étui Appareil 35mm automatique à télémètre (ord. 129.95) 99.77

**Canon sure shot** avec étui (ord. 219.95) Appareil 35 mm à mise au point auto 189.77

**Canon A35F** Appareil automatique à télémètre avec flash incorporé & étui (ord. 169.95) 129.77

PENTAX




**Pentax MV** avec 50mm F/2 Appareil 35mm automatique (ord. 239.95) 199.77

IMAGE

L'ensemble parfait! Grand-angle **28 mm F/2.8** et Zoom **80-200 mm F/4.5** avec macro




A l'achat de tout appareil 35mm vous recevrez un livret de coupons valant **$75 de rabais** sur le développement photo et les accessoires photo!

A l'achat de certains accessoires Image, vous recevrez un livret de coupons valant **$25 de rabais** sur le développement photo!

**Vivitar XV-2** avec 50mm F/2 et étui. Appareil 35mm automatique 129.77

**Kodak Colorburst 50** Appareil Instantané (ord. 29.95) 19.77

**Polaroid One Step** appareil instantané (ord. 29.95) 19.77

Un ensemble d'une valeur de $349.90
**Maintenant en vente pour:**
Objectif 28 mm ..... 79.77
Objectif zoom 80-200 ..... 149.77
**en achetant les deux pour 199.77 vous économiserez encore plus!**

**La vente se termine le 17 juillet '82**

**Modèles nouveaux & démonstrateurs. Quantités limitées.**

astral photo

POUR DES PHOTOS COULEUR AVEC UNE NOTE DE DISTINCTION

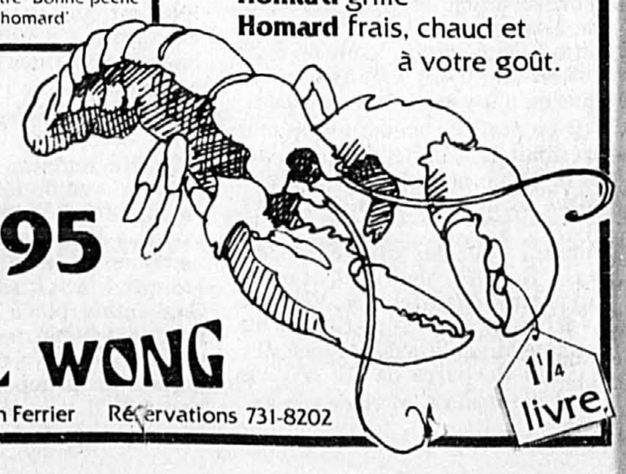
UNIQUEMENT À:
PLACE VERTU: 336-8272
PLACE VILLE-MARIE: 878-9821



Mmmm... du homard

Le menu comprend
Soupe wonton ou salade.
Riz à la vapeur
Café ou thé, dessert
**$8.95** seulement chez BILL WONG
pendant notre 'Bonne pêche du homard'

**Homard** à la cantonaise
**Homard** au four
**Homard** au gingembre
**Homard** bouilli
**Homard** grillé
**Homard** frais, chaud et à votre goût.




Homard vivant 1¼ livre

$8.95

BILL WONG

Décarie coin Ferrier Réservations 731-8202

INSPECTION D'UN OUVRAGE DE RETENUE DES EAUX

# Les chutes Montmorency à sec...durant 2 heures

Qui aurait cru qu'un jour les célèbres chutes Montmorency cesseraient de dévaler les rochers et s'assècheraient? C'est pourtant ce qui va se produire pour la première fois aujourd'hui. Mais que l'on se rassure, le phénomène ne durera qu'à peine deux heures, et il ne s'agit pas d'un phénomène naturel comme une éclipse de lune!

En fait, c'est Hydro-Québec qui est la cause de ce chambardement très temporaire. Il s'agit d'inspecter l'état de l'ouvrage de retenue situé immédiatement en haut des chutes Montmorency. Pour ce faire, Hydro-Québec tentera des manoeuvres destinées à assécher cette partie de la rivière, et par conséquent les chutes elles-mêmes, cet après-midi. L'opération devrait commencer vers 13h30.

Par ailleurs, la municipalité de Beauport, qui gère des prises d'eau potable à ces endroits, apporte sa collaboration au bon déroulement de ces opérations. On souligne aussi qu'à moins de difficultés imprévues, les citoyens de cette région ne devraient pas subir d'interruption du service d'eau potable.

### Une première

L'ouvrage que Hydro-Québec doit inspecter est un seuil déversant datant de 1945. Ce seuil servait à régulariser le débit d'eau d'une centrale située au pied des chutes, jusqu'au démentèlement de cette centrale en 1964.

Pour obtenir l'assèchement temporaire, Hydro-Québec va se servir du barrage des marches naturelles, situé à environ deux kilomètres en amont du seuil que l'on veut inspecter.

Après avoir ouvert pendant un moment la prise d'eau des marches naturelles de façon à ce que le niveau en amont baisse le plus possible, on la refermera. Pendant le temps nécessaire pour que le niveau revienne à son degré initial, l'eau d'aval aura perdu sa source principale d'alimentation. On pourra donc observer un certain tarissement, qui devrait se faire sentir aux chutes quelques minutes plus tard.

Et c'est justement pendant ce temps que les ingénieurs pourront observer la structure du seuil, et particulièrement ses assises. C'est la première fois qu'un pareil geste sera posé.




photo Jean-Yves Létourneau,LA PRESSE

## Montréal inaugure la place Paul-Emile Borduas

**L'ancienne ruelle Emery, qui depuis l'an dernier est devenue un lieu d'exposition permanent pour les artistes du secteur et de Montréal, a changé officiellement de nom,hier. Elle devient désormais la place Paul-Emile Borduas, en l'honneur du célèbre peintre québécois. «En aménageant ce mail piétonnier, la ville de Montréal démontre bien sa volonté d'offrir aux Montréalais un environnement attrayant et des divertissements d'une qualité irréprochable», a précisé au cours d'un bref exposé, M. Pierre Lorangé, vice-président du comité exécutif de la ville. M. Lorangé était entouré de MM. Claude Picolo et René Sainte-Marie, respectivement président et coordonateur de la Fondation Saint-Denis, organisme public responsable de l'animation culturelle du quartier. Dans notre photo, M. Lorangé dévoile la plaque de la nouvelle place Paul-Emile Borduas.**

## Une première à la SAQ

Québec vient d'étendre son réseau de distribution en ouvrant deux premières agences de vins et spiritueux. Deux magasins COOP, l'un à Montiny dans le comté de Montmagny-l'Islet, et l'autre à Saint-Michel-du-Squatec, dans le comté de Kamouraska, vendent depuis hier des vins et des spiritueux autres que ceux qui sont vendus chez les épiciers et chez les dépanneurs.

L'octroi de ces deux agences, fait à la suite d'appels d'offres publics, fait partie d'un projet pilote destiné à desservir des régions à faible densité de population sans avoir recours à l'ouverture de succursales SAQ. Une trentaine de municipalités de plus de 1,000 habitants et situées à plus de 30 kilomètres d'une succursale devraient bénéficier de ce programme d'extension du réseau.

Le détenteur du permis d'agence, propriétaire d'un fonds de commerce déjà en exploitation et principalement axé sur l'alimentation en détail, s'approvisionnera directement à la succursale de la SAQ la plus rapprochée de son établissement. Il choisira lui-même ses produits et sera tenu de les vendre aux mêmes prix et aux mêmes heures que les succursales.

## Le juge Claude Pinard à la CECO

Le juge Claude Pinard, de la Cour provinciale pour le district judiciaire d'Arthabaska depuis 1972, vient d'être nommé par le ministre Marc-André Bédard membre de la Commission de police du Québec affecté à la CECO. Son mandat sera d'une durée de deux ans et il s'occupera notamment du dossier sur l'industrie du vêtement.

$3 MILLIONS D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

# Laval subventionnera les nouveaux proprios

Ville de Laval a décidé d'injecter $3 millions au cours des cinq derniers mois de 1982, sous forme de subventions à de nouveaux propriétaires, pour relancer la construction domiciliaire.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Chaque acheteur d'une maison unifamiliale recevra une subvention de $1,500 répartie sur trois ans. Celui d'un immeuble multifamilial aura droit à $1,500 pour le premier logement, et à $450 pour chaque unité additionnel.

Le maire Claude Lefebvre a expliqué, hier, que pour être éligible à cette subvention, dans le cas des bungalows, il faut que la construction soit érigée sur des lots où existent déjà des services municipaux, ou qu'ils soient en cours d'installation ou encore sur ceux dont les travaux auront été autorisés par le comité exécutif avant le 31 décembre 1982. Pour ce qui est des dublex et autres, les lots éligibles seront ceux qui seront déjà pourvus de services d'acqueduc et d'égouts au moment de l'entrée en vigueur de ce programme municipal, au début d'août.

La demande de subvention devra être faite avant le commencement des travaux par le constructeur ou par le propriétaire de la future habitation au moyen d'un formulaire fourni par la municipalité. Le Service d'urbanisme sera chargé de recevoir ces demandes et de les soumettre aux membres du comité exécutif pour approbation.

### La stratégie

«La stratégie financière de la ville, mentionne le maire Lefebvre, est la suivante: en injectant directement dans l'économie de la construction à Laval, nous accélérerons l'érectiond'habitations, principalement sur des terrains déjà desservis, ce qui nous permettra de récupérer, par voie de la taxe foncière, des revenus additionnels qui, à cause du contexte économique actuel, risqueraient de n'être perçus qu'à long terme.

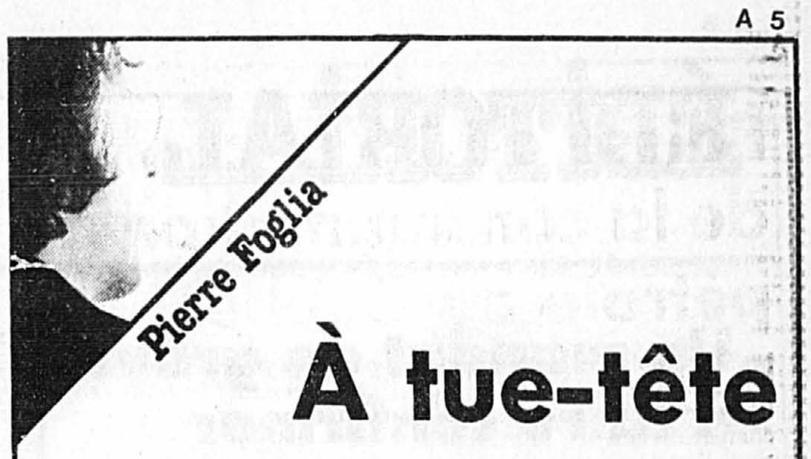
«Si la ville injecte $500,000 en 1983 en vertu de son programme, elle aura créé 1,000 unités d'habitation qui engendreront à brève échéance des revenus annuels directs de plus de $1,000,000 par voie de taxe foncière. Cependant, et c'est l'hypothèse de base de notre stratégie, si notre programme a pour effet de devancer ces mises en chantier ne serait-ce que d'un an, nous atteindront l'équilibre financier. Autrement dit, le programme ne coûte rien aux citoyens actuels.»

Dans ce programme préparé en l'espace de quelques jours afin qu'il soit annoncé avant le débuts des vacances de la construction, on remarque la participation des entrepreneurs au coût des infrastrutures.

### L'opposition

A compter de l'entrée en vigueur du programme jusqu'au 31 décembre prochain, les constructeurs participeront sur une base de $10 le pied linéraire de bordure imposable. Cette mesure s'appliquera aux règlements dont les travaux d'aqueduc et d'égouts auront été complétés ou, là où le début des travaux aura été autorisé parle comité exécutif. Cinquante pour cent des sommes perçues seront appliquées aux règlements de pavage, bordure et éclairage. Cette contribution sera portée à $20 en 1984 et à $30 l'année suivante.

Pour sa part, le président du comité des contructeurs lavallois, Albert Gagnon, a affirmé qu'à la suite de la mise sur pied de ce programme municipal et qu'avec l'aide provenant du fédéral et du provincial, Laval sera le site de 700 à 800 mises en chantier au cours des trois prochains mois.



Pierre Foglia

## À tue-tête

J'accompagnais l'autre jour trois amis qui partaient pour un voyage d'un mois à bicyclette. Direction Boston d'abord, puis l'aventure vers le sud ensuite. Pour chacun d'entre eux, ce voyage vélocipédique était une première

Il était entendu que je roulerais avec eux les deux premiers jours et que je reviendrais ensuite à ma campagne d'où s'effectuait le départ. Outre ce bout de chemin avec eux, je me sentais concerné par leur voyage dans la mesure où je les avais influencé dans le choix de leur itinéraire, surtout au Vermont qu'ils allaient traverser sur toute sa longueur.

La pluie nous contraignit à différer notre départ d'une journée qui fut mise à profit pour revoir le parcours, noter d'autres adresses, tendre un câble de frein, ajuster des petites choses ici et là... Le lendemain matin, les vélos étaient hanarchés sous un soleil radieux; il ne manquait pas une vis, pas une courroie aux sacoches...

Prêts? On y va!... Je les devinais crispés sous leur bonne humeur. On a beau dire, c'est quand même une expédition de s'embarquer pour un mois sur deux roues qui ont moins d'un demi-pouce de large... Je m'appliquais à les détendre: «Vous allez voir, ça va être super le fun... ne roulez pas en fou, trouvez le rythme qui vous convient, arrêtez-vous souvent, vous n'êtes pas pressés, vous avez un mois devant vous...» Je les savais relativement bien préparés, et je ne doutais pas que les premiers milles allaient dissiper leur nervosité...

Prêts? On y va!... D'abord la pente douce qui grimpe jusqu'au poste-frontière à trois milles de là, puis dès l'entrée au Vermont, la petite route toute en courbes à travers champs: déjà le voyage était lancé... Puis la première montée sérieuse, le virage à droite vers Enosburg Falls, une légère descente, un petit cimetière sur la gauche: déjà dix milles d'accomplis, alors pourquoi pas cent, pourquoi pas mille?... Déjà l'aventure, bientôt le plaisir...

À ce moment-là, je roulais en avant avec un des garçons. L'autre était en retrait, la fille au milieu.

À ce moment-là un cri. Un appel, un prénom hurlé: «Monique!» Le gars en arrière, c'est lui qui criait, venait de voir tomber la fille, Quand je me suis retourné elle était étendue au beau milieu de la route...

— Qu'est-ce qui est arrivé?

— Je ne sais pas, elle est tombée toute seule...

Elle ne bougeait pas. On n'osait pas y toucher. Elle s'est mise à geindre et elle a dit: «Je veux dormir». On a compris qu'elle était touchée à la tête... Des deux côtés de la route les voitures s'étaient arrêtées.

À ce moment-là, le voyage était terminé.

Ce qui s'est passé ensuite, je m'en souviens comme d'un rêve. Un cultivateur du coin a appelé l'ambulance. Les infirmiers, la civière, la sirène... Un des gars est parti avec la fille dans l'ambulance, l'autre est resté pour s'occuper des vélos et des bagages, moi j'ai trouvé un «lift» pour retourner au chalet d'où nous étions partis il y avait moins d'une heure. J'ai pris ma voiture et j'ai filé à l'hôpital de St. Albans pour apprendre que: 1.-elle avait une fracture du crâne. 2.-on la transférait immédiatement à l'hôpital de Burlington, mieux équipé pour traiter ce genre d'accident.

À Burlington, l'inquiétude a encore grimpé d'un cran quand elle a été confiée aux soins intensifs et surtout quand on nous a dit qu'il faudrait peut-être l'opérer. Le fameux petit trou dans la tête pour soulager la tension provoquée par l'hémorragie interne... J'ai pensé aux accidents à la boxe, à Ralph Racine qui n'en est jamais tout à fait revenu de son petit trou dans la tête, à Cleveland Dennis...

Elle est restée six jours à Burlington, même si finalement elle n'a pas été opérée et que des radiographies plus précises ont montré qu'elle n'avait pas de fracture du crâne. Elle est maintenant revenue à Montréal, parfaitement rétablie de sa commotion cérébrale... Elle ne se rappelle pas du tout comment et pourquoi elle est tombée, et je ne crois pas qu'elle fasse de grandes recherches pour s'en souvenir...

Moi, par contre, je me souviens très bien que quelques jours avant leur départ j'ai rencontré la même jeune fille dans un bar de la rue Saint-Denis, et évidemment nous avions alors parlé du voyage qu'elle allait faire. Je me souviens très bien qu'elle m'a demandé:

— Penses-tu que je devrais mettre un casque?... Mes amis me disent que ce serait plus prudent...

Je me souviens d'être parti à rire: «Avec la tête que t'as, si tu mets un casque tu vas avoir l'air d'un crapaud sur un toaster!» Je me souviens de lui avoir expliqué le plus sérieusement du monde: «T'as pas besoin de casque. Ça fait vingt ans que je fais du bicycle, et regarde ma tête: superbe!»

Une superbe tête de con, en effet. Que vous verrez passer à l'avenir avec un casque!

•

*P.S. Je voudrais remercier les gens qui, au moment de l'accident, sont intervenus avec diligence. M. Paul Hadley, de East Franklin, au Vermont, qui a appelé l'ambulance et plus tard s'est occupé des vélos et des bagages... M. Fred Rosenzveig, de Montréal, qui m'a donné un «lift» pour que j'aille chercher ma voiture... Également les médecins et les infirmières de l'hôpital Mary Fletcher, à Burlington, qui ont soigné l'accidentée avec une rare gentillesse.*

La Place Ville-Marie présente

**Les grandes trouvailles**



Trouvaille: n.f. Fait de trouver avec bonheur – Découverte.

Le dictionnaire le dit bien. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que le mot évoque pour nous un événement historique. En effet, pour la première fois de son histoire, la Place Ville-Marie lance une vente de trottoir dans la Promenade, *Les grandes trouvailles*. Le tout commence demain et se poursuivra jusqu'au samedi 17 juillet inclusivement.

Le dictionnaire ne dit pas non plus que ce sera, pour qui le veut bien, une occasion unique de profiter de rabais allant ***jusqu'à 50 pour cent et plus*** sur les articles exclusifs qu'offrent les 89 marchands de la Place Ville-Marie.

Allez! C'est l'été, c'est le 20e anniversaire de la Place Ville-Marie et surtout, c'est pour vous dire merci. Sans vous, la Promenade de la Place Ville-Marie ne connaîtrait pas autant de succès depuis vingt années.

D'autant plus que nous nous sommes mis en beauté pour vous! Ne manquez pas cet événement exceptionnel dans la Promenade de la Place Ville-Marie, le lieu par excellence à Montréal où l'on peut dénicher des «trouvailles» au goût du jour et d'une rare qualité.

Place Ville-Marie

Qu'elle est grande pour son âge!

# ÉDITORIAL

**PAUL DESMARAIS**
président du conseil d'administration

**ROGER-D. LANDRY**
président et éditeur

la presse

**JEAN SISTO**
éditeur adjoint

**YVON DUBOIS** directeur de l'information
**MICHEL ROY** éditorialiste en chef

## Un mandat de grève à faire confirmer

Au moment d'écrire ces lignes, il fallait être très optimiste pour espérer pouvoir éviter la grève générale et illimitée du transport en commun à Montréal prévue pour ce soir à minuit et une minute.

Il est vrai que la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro avait accepté dimanche devant le conciliateur de discuter de tous les points en litige, y compris de celui qui a trait à l'embauche par la CTCUM de chauffeurs à temps partiel, mais il ne semble pas qu'elle ait modifié ses positions pour autant. Dans un communiqué qu'elle transmettait à ses membres, peu après cette acceptation, elle se déclarait résolue, en effet, à ne pas bouger sur cette question.

Alors? Alors, cela veut dire qu'à moins d'un miracle, on ne saurait entrevoir un déblocage qui amènerait la direction syndicale à retirer l'ordre de grève qu'elle a donné pour demain.

Et, pourtant, comme l'a dit le premier ministre Lévesque, cette grève apparaît comme quelque chose d'absurde en ce moment.

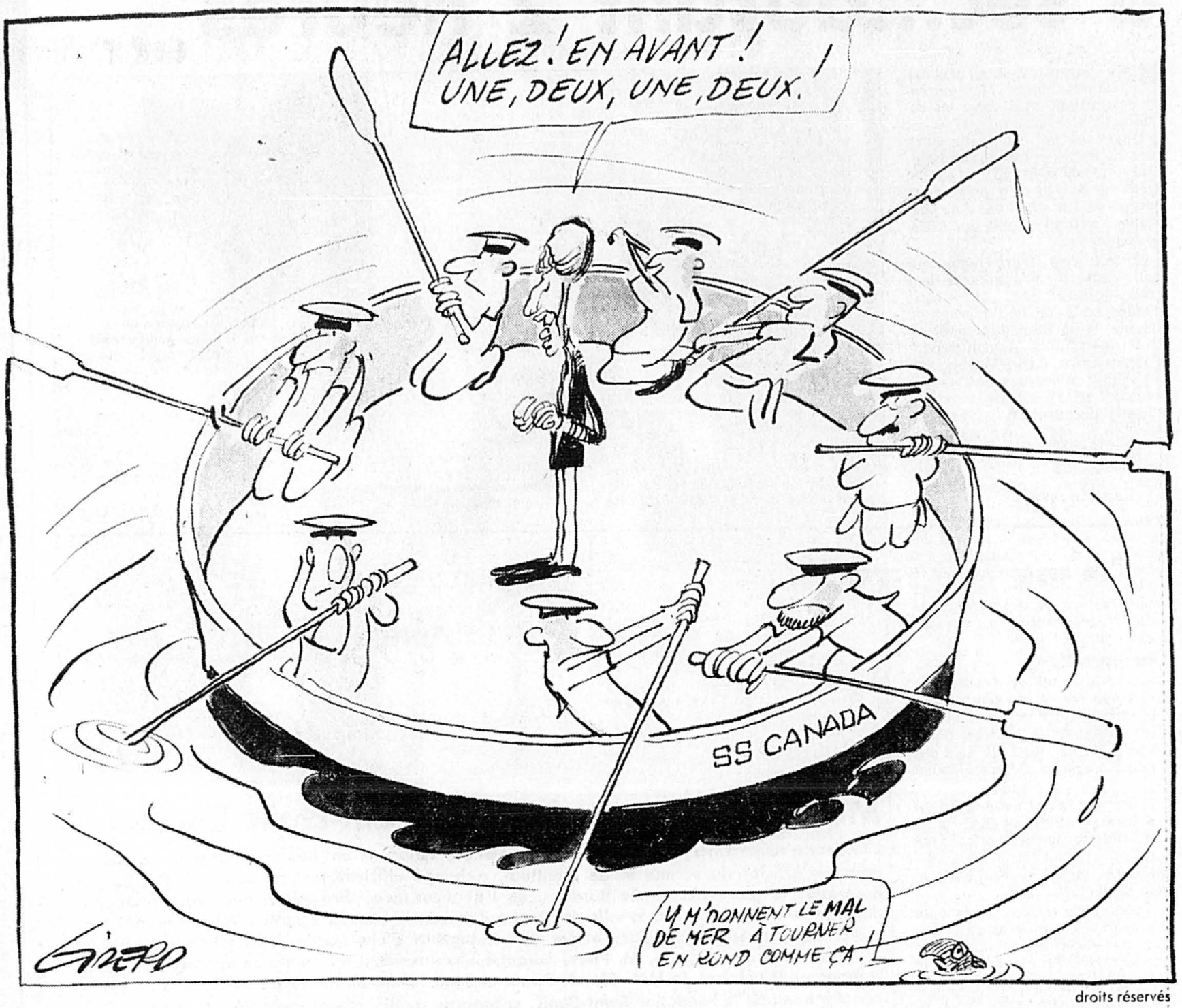
On comprend mal d'abord que les dirigeants syndicaux veulent à tout prix exploiter un mandat de grève en blanc qu'ils ont obtenu de leurs membres, il y a un mois et demi, alors qu'ils sont bien conscients que l'opinion de la base a sensiblement évolué depuis. Ces dirigeants se moquent des pétitions qui ont circulé jusqu'ici, réclamant la tenue d'ici à ce soir d'une assemblée générale qui pourrait remettre ce mandat en question. S'ils continuent de le faire, ils ne sauraient blâmer le public de voir dans la nouvelle paralysie du transport en commun de demain l'initiative d'une poignée d'activistes.

Ce qu'il faut souligner le plus fortement possible ici c'est qu'un syndicat du secteur public doit être particulièrement scrupuleux au sujet de la légitimité de son mandat de grève.

D'autre part, il faut proclamer que si une grève du transport en commun à Montréal est plus tolérable en été, elle dérange quand même alors des centaines de milliers d'usagers. Il faut donc des motifs extrêmement graves pour la déclencher quand même. Ces motifs, n'en déplaise à la Fraternité, n'existent pas.

Le gouvernement, de toute façon, ne saurait la permettre avant que n'aient été définis les services essentiels à maintenir. Le ministre du Travail doit sortir de sa léthargie et agir alors qu'il en est encore temps.

**Vincent PRINCE**




droits réservés

## Lutte armée et action politique

Combien de temps encore durera l'expectative au Liban? Depuis deux semaines, les Israéliens hésitent entre le frein et l'accélérateur. Un jour, pluie de projectiles, accompagnée d'un blocus de la capitale; le lendemain, accalmie.

Israël paraît embarassé par l'étendue de ses succès militaires. Si la première étape, dont l'objectif était une pénétration de 40 kilomètres à l'intérieur du territoire libanais, a paru acceptable à plusieurs, il en va tout autrement du siège de Beyrouth, tenu pour imprudent et déraisonnable par une majorité d'Isaréliens.

M. Begin a pris un pari qu'il va peut-être perdre. En tout cas, le temps joue contre lui, et ce n'est pas pour rien qu'il répète que sa patience s'épuise. M. Begin est pressé d'en finir, car il craint de perdre les fruits d'une opération militaire qui risque de tourner au profit de l'OLP, si les ruses d'Arafat parviennent à placer le conflit sur le terrain diplomatique.

C'est à peu près tout ce qu'on peut dire de certain, car le reste se perd dans un brouillard épais. Il y a beaucoup d'acteurs dans ce théâtre. Le discours de chacun est le plus souvent inintelligible.

Les Américains, qui tiennent à garder l'initiative, n'ont pas en ce moment de ministre des Affaires étrangères ou secrétaire d'Etat. A la fin de la présente journée, M. George Shultz, nommé en remplacement du général Haig, deviendra peut-être officiellement secrétaire d'Etat, s'il passe avec succès l'examen du Sénat, ce qui ne fait aucun doute.

Entre-temps, la mission de l'envoyé de Washington, M. Philip Habib, se poursuit et on sait que le président Reagan a ordonné aux «marines» de se tenir prêts à intervenir. Pour quoi faire?

C'est sans enthousiasme que M. Reagan avait annoncé qu'à «certaines conditions», pour un temps limité, une présence militaire américaine dans les parages, voire à Beyrouth même, serait assurée. Le président lui-même paraît partager une crainte assez répandue: celle de l'aventurisme. Les Américains ne voudraient pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, entre l'OLP et les forces israéliennes et courir le risque de faire les frais du gâchis et de se voir tirer dessus par les uns et par les autres.

S'agit-il tout simplement d'extraire le moins douloureusement possible l'OLP de ses réduits de Beyrouth pour conduire Arafat et son monde sous escorte dans un autre lieu? Quel autre lieu? Les Syriens ont d'abord fait savoir qu'ils ne tiennent absolument pas à ce cadeau, puis ils ont dit, ou on leur a fait dire qu'ils accepteraient à la rigueur l'état-major de l'OLP mais pas les autres effectifs (environ 6,000 au total).

L'administration américaine vise principalement à éviter un bain de sang. D'autres considérations entrent en ligne de compte. Les relations vont mal avec l'Europe; depuis les Malouines, elles sont particulièrement médiocres avec l'Amérique latine; elles se détériorent avec les pays arabes. L'amitié entre l'Egypte et Israël se refroidit. Les grognements de l'URSS sont à prendre au sérieux, au moins dans la mesure où la Syrie menacée, peut, le cas échéant, se tourner vers Moscou, en vertu d'un traité d'assistance militaire. Et, dans cet embrouillamini général, il est encore plus difficile de deviner les vraies intentions de l'OLP, qui ne s'exprime pas, du reste, d'une seule voix.

Israël s'arrange pour déconsidérer d'avance toute tentative pour amener Jérusalem et l'OLP à se reconnaître et à s'accepter mutuellement. La France, qui favorise cette solution, ne semble pas entendue. Alors, que reste-t-il? L'action militaire et le massacre?

M. George Shultz aura du pain sur la planche.

**Guy CORMIER**



Jean Pellerin

## Grandes puissances en perte d'autorité

*(Collaboration spéciale)*

Les guerres aux îles Falkland et au Liban nous rappellent, une fois de plus, que les armes représentent souvent le seul moyen dont disposent les nations de trancher leurs différends.

Certes, les pays évolués et civilisés que nous voulons être font semblant de juger hérétique cette fatalité, et cela, même s'ils ont eu, pour la plupart, et à des degrés divers, l'occasion d'en vérifier la réalité. Washington, Paris, Londres, Ottawa, tous voudraient bien que le droit prime la force et que les conflits se règlent à l'amiable, autour d'un tapis vert.

Mais l'expérience démontre que c'est là prendre ses rêves pour la réalité. C'est oublier l'écran que dressent les idéologies et l'orgueil national dans le monde. Dieu sait, pourtant, que les différends nourris d'incompatibilités religieuses ou raciales, ou encore, ceux qu'alimentent les préjugés et la haine ont toujours mené à l'affrontement armé, et le pharisaïsme des politiciens n'est certes pas de nature à faire mentir ce triste penchant.

• • •

Nous avons pris l'habitude de ne tenir compte que des guerres mondiales. La dernière s'est terminée il y a trente-sept ans, et le premier ministre du Canada découvrait, lors de la dernière réunion de l'OTAN, des motifs d'espoir dans ce laps de temps. «Quand on pense, a-t-il déclaré, qu'il s'est écoulé 20 ans entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, mais que près de 40 ans se sont écoulés depuis, c'est de ce côté qu'il faut regarder pour chercher des motifs d'espoir.»

Convenons que la Troisième Guerre mondiale accuse un retard de 17 ans par rapport au temps écoulé entre les deux premières. Il reste, cependant, que la paix relative dont nous avons joui durant ce temps fut continuellement ponctuée de guerres secondaires, et nous avons été particulièrement bien servis ces derniers temps.

Trois guerres majeures eurent lieu presque simultanément: les Argentins contre les Anglais aux Falkland; les Israéliens contre les Syriens et les Palestiniens au Liban et les Irakiens contre les Iraniens dans la région du golfe Persique.

En plus de ces guerres majeures, des guerres de moindre importance se poursuivent en Afghanistan, au Kampuchéa, en Amérique centrale, au Sahara espagnol, en Namibie, au Tchad, dans la Corne de l'Afrique et dans les deux Yémens.

Un confrère du *Washington Post* dressait, l'autre jour, la liste de ces conflits majeurs et mineurs et s'affligeait de constater la nullité de l'influence que les deux superpuissances peuvent exercer en vue d'amener les belligérants à déposer les armes et à négocier. On a pu voir que les sommations de Washington à Moscou au sujet de l'Afghanistan n'eurent pas plus d'effet que les sommations de Moscou à Washington au sujet du Liban. Moscou s'est révélé tout aussi impuissant à contenir la Syrie et l'OLP, que Washington à contenir Israël.

L'incapacité où se trouvent désormais les grandes puissances de tenir la bride haute aux moyennes et aux petites découle logiquement de trois causes. D'abord, du trafic d'armes auquel elles se livrent, ensuite, de l'effet paralysant que crée l'ensemble complexe de leurs intérêts, et enfin, d'une absence croissante de ferveur et de discipline communes.

Le trafic des armes est devenu l'un des plus grands stimulants de l'économie, des deux côtés du rideau de fer. Les grandes et moyennes puissances ne peuvent plus s'en passer. On en vend à tout le monde: aux amis comme aux ennemis de nos amis, ce qui fait que l'industrie des armes joue et gagne sur deux tableaux.

Il est à noter que les trois guerres majeures et les sept guerres mineures qui font la manchette présentement ont éclaté dans des régions qu'on est convenu d'appeler le Tiers-monde. Or, il appert que durant les années 70, l'exportation d'armes vers le Tiers-monde a triplé, de sorte que les pays en voie de développement absorbent les trois quarts de la production.

Quand on sait que le trafic des armes est devenu essentiel à l'économie des grandes puissances, on comprend sans peine que les intérêts qui se rattachent à un si vaste commerce amènent les dites puissances à épouser toutes les causes du Tiers-monde, ou du moins, à ne rien brusquer ni à droite ni à gauche. En conséquence, elles évitent de se mouiller. Elles veulent donner l'impression qu'elles sont à la fois pour l'ami et l'ennemi du pays à qui elles fournissent des armes. Et puis, il y a le pétrole qui contribue également à rendre encore plus vagues et plus inconsistantes les prises de position ou les déclarations de principe des grandes et moyennes puissances.

La guerre au Liban nous fournit un exemple probant. Ce conflit, que tout le monde savait inévitable, a mis en relief l'hypocrisie des grandes et moyennes puissances. Elles ont toutes condamné, et avec verve, l'«agression israélienne», et exigé le retrait immédiat et inconditionnel des troupes, assurées qu'une condamnation grandiloquente (mais vaine) ferait bien dans le paysage et ne prêterait pas trop à conséquence.

• • •

Mais ce qui contribue le plus à affaiblir l'autorité des grandes puissances, c'est la diminution sensible de ce que les Américains appellent le «common purpose» — cette détermination collective qui conditionne toute discipline.

Les États-Unis disposent certes d'armements supérieurs, mais ils ne sont plus en mesure d'exiger et d'obtenir la collaboration et la discipline de ceux qui se veulent leurs alliés. Leur autorité se trouve contestée, non seulement à l'extérieur, mais même à l'intérieur.

Après la Seconde Guerre mondiale, les grandes puissances européennes ont pu se redresser grâce à l'aide exceptionnelle des États-Unis (plan Marshall). Maintenant qu'elles ont recouvré leur assiette économique, elles revendiquent leur pleine autonomie, tant sur le plan intérieur que sur le plan international. Elles entendent régler leur conduite conformément à leurs intérêts immédiats (v.g.: approvisionnement en pétrole arabe et en gaz sibérien).

Il appert donc que la discipline laisse grandement à désirer un peu partout: à l'OTAN, au Club des Sept, au sein du Marché commun européen. Pour comble, elle se relâche au sein de la population des États-Unis, et jusqu'à l'intérieur du Cabinet. Le départ d'Alexander Haig atteste de profondes divergences même chez les collaborateurs immédiats du président.

Anciennement, les Américains faisaient front commun derrière la «Presidency». L'image de cette dernière s'est beaucoup ternie, de sorte qu'aujourd'hui, le mouvement pacifiste, fruit du syndrome vietnamien, contribue à paralyser l'action de la Maison-Blanche. Les générations montantes ne veulent plus que leur pays joue les gendarmes au profit d'une Europe si peu reconnaissante. Elles trouvent que Washington n'a plus à se soucier tant d'un monde qui lui est devenu hostile.

Heureusement qu'en dépit des apparences, la discipline fléchit également de l'autre côté du rideau de fer, et c'est sans doute ce qui assure l'équilibre précaire qui parvient à se maintenir malgré tout.

## *Le sport, c'est aussi la vie*

Le sport n'est pas que le sport, n'en déplaise à ceux qui l'ignorent ou le méprisent. Et si vous en doutez, pensez un peu au Mundial de dimanche et à la partie des Étoiles d'aujourd'hui. Vous n'avez même pas besoin de connaître les règles du jeu pour apprécier l'événement; il suffit de savoir jeter un oeil sur les hommes et sur la vie.

**JEAN-GUY DUBUC**

Les bombes tombaient cruellement sur Beyrouth; des hommes souffraient de mille façons dans le monde en même temps. C'est-à-dire que les problèmes entiers du monde se posaient aussi vivement que la veille. Mais l'attention de la majorité du monde se portait, dimanche, sur un match de football, à Madrid, où deux pays s'affrontaient.

Des joueurs de football? Non, deux pays. Avec ce qu'ils représentent, avec leur histoire, avec leurs combats, avec leurs «supporters», avec leurs alliances et leurs adversaires. À la façon de certains peuples d'hier, les rois ont délégué leurs meilleurs combattants.

Pourquoi un tel enthousiasme? Parce que le football est un sport simple, le plus pratiqué de tous, qui se joue à deux comme à 20, qui ne coûte que le prix d'un ballon pour tous, qui regroupe les villes et les pays. Le Mundial ne se joue qu'une fois aux quatre ans; cette année, 24 pays s'y rencontraient; la télévision atteignait tous les continents; même à Montréal, de jour en jour, on parlait de plus en plus d'une compétition que bien peu de gens connaissaient il y a à peine quatre ans. Les nouveaux amateurs se faisaient partisans, pour adopter une équipe, ou un pays.

Et l'Italie remporta la coupe... Si vous vous êtes promenés au nord de Montréal, dimanche soir, si vous avez vu une de ces interminables processions de voitures aux fanions de couleurs vert, blanc et rouge, vous avez peut-être compris le besoin que l'on a de s'associer à une victoire. Nationalisme? Chauvinisme? Opportunisme? Non; tout simplement identification à une certaine gloire. Un instant, en dépit de tout, on se sent vainqueur.

Aujourd'hui, au Stade olympique, un autre match de géants: la partie des Étoiles regroupe les meilleurs joueurs de ce sport tout américain qui célèbre ses vedettes pour la première fois en dehors des États-Unis. Et quatre des nôtres commenceront la partie.

«Des nôtres?». Oui, si l'on veut; ils sont, pour quelques années, des fils adoptifs de Montréal. Ils représentent notre ville, donc nous-mêmes. Regardez la partie: vous serez fiers, à n'en pas douter, de leurs exploits. Parce que nous aussi, nous voulons à certains moments, nous identifier à une victoire.

Le sport exprime notre vie; les défaites nous font mal et les succès nous valorisent. Parfois, le sport vit une vie plus belle, plus propre, plus correcte, finalement plus juste que celle que nous devons vivre. Alors, le sport nous fait fuir la vie pour tenter de l'embellir.

# TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 13 JUILLET 1982



René Lévesque

# Ce débat épineux concernant la santé

M. René Lévesque
M. Pierre-Marc Johnson

Je viens de recevoir une loi qui m'oblige à retourner au travail. Vous semblez en être très fiers de ces lois spéciales qui faisaient dire au Dr Camille Laurin, en 1972, alors qu'il était à l'opposition, que lorsqu'un gouvernement commence à gouverner par lois spéciales que ceci prouve son inaptitude à gouverner. Or il me semble que depuis quelque temps, vous préférez gouverner par lois spéciales, plutôt que de négocier honnêtement.

Vous pouvez dire publiquement tout ce que vous voulez, vous pourrez peut-être convaincre les gens qui ne sont pas au courant des dessous des problèmes de la médecine au Québec, mais tous les gens ne sont pas des imbéciles.

Ne croyez-vous pas, M. Johnson, que vous y allez un peu fort en prétendant que la santé du public était en danger, alors que vous avez visité des salles d'urgence vides; alors que vous fermez des départements d'hôpitaux et des salles d'opération pour des mois (l'été on est moins malade?). Ne nous prenez pas tous pour des idiots. Vous doutez peut-être du pouvoir politique des médecins.

Permettez-moi de vous dire que, depuis le jour d'adoption de la loi matraque, plusieurs d'entre nous prennent quelques minutes supplémentaires pour expliquer aux patients votre soi-disant honnêteté intellectuelle dans ce dossier et, croyez-moi, il y a plus de gens qui comprennent notre cas que vous ne pouvez vous l'imaginer.

Comment expliquer aux gens cette hausse de 16.7% pour les médecins salariés avec rétroactivité et de 11.3% pour les médecins à l'acte, sans rétroactivité? Croyez-vous que les gens n'y voient pas une atteinte directe à la médecine privée? On préfère choyer certains types de médecins pour mieux les gouverner peut-être. Est-ce là votre belle honnêteté intellectuelle?

Et on pourrait parler durant des heures de votre décret imposé aux nouveaux médecins; décret que vous osez prétendre être dans le but de régler le problème des régions éloignées. Toute personne informée sait très bien que dans les autres provinces on n'a résolu ce problème que par des moyens incitatifs. Votre unique but n'est que de récupérer de l'argent et de contrôler la profession médicale.

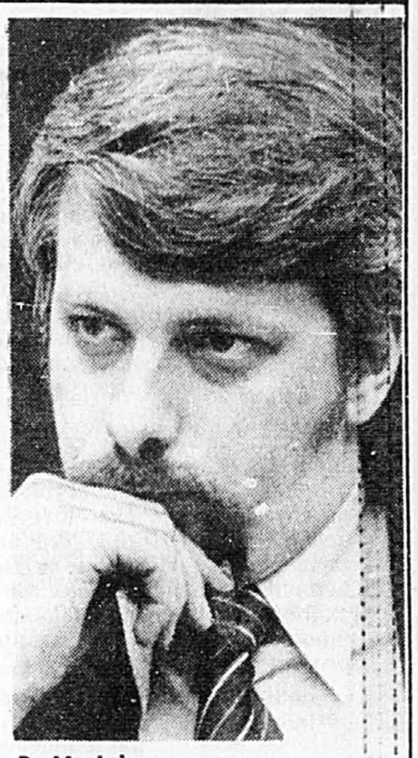
Eh bien, laissez-moi vous dire que quand des gens sont heureux de travailler dans une province ou un pays, ce n'est que ce qu'il peut y avoir de mieux pour les gens pour lesquels on travaille. Mais quand les médecins seront écoeurés de travailler dans un système dictatorial ou bien ils quitteront pour des ailleurs meilleurs, ou bien ils travailleront frustrés et ce ne sera qu'au détriment de la qualité de la médecine et ce sera encore les patients qui paieront la note.

En tant que jeune médecin en pratique depuis trois ans, le décret ne me touche pas, mais j'ai une conscience professionnelle qui me dit de soigner, mais qui me dit aussi d'aider mes confrères s'ils sont dans le besoin. Et cela, il me semble que l'ex-Dr Johnson l'a oublié.

J'ai fait une demande pour aller travailler aux États-Unis et d'ici à ce que je parte, je ferai tout en mon pouvoir pour entrainer votre chute. Et je pense que ce sera facile. Vous êtes déjà sur le déclin. Avant de terminer, je veux vous faire un dernier aveu. Il y a peu de temps, j'étais un péquiste qui croyait à votre honnêteté intellectuelle. J'ai travaillé fort au référendum pour le «oui». Comme je suis déçu!

N.B.—Un merci spécial à madame le député libéral Joan Dougherty qui est la seule à avoir compris les médecins.

**Réjean THOMAS, m.d.**
Montréal



P.-M. Johnson

# Ça me fait rire

Mon cher Docteur,

Vous vous plaignez d'avoir à travailler au-delà de 50 heures par semaine. Vous me faites pleurer ou rire. L'ouvrier, le manoeuvre, malgré sa volonté de diminuer sa vulnérabilité à l'inflation ne peut même pas dépasser ses 44 heures sans que son employeur soit pénalisé. Messieurs, on ne veut plus que vous dépassiez 40 heures vous non plus, on est tanné de subir vos extra à volonté vu que la castonguette est automatique sans que le patron puisse vous dire «tu exagères». Ce n'est pas parce que le tarif de votre première convention était trop élevé que vous devez continuer d'abuser. Vous aimez vous comparer à l'Ontario, eh bien allons-y: nous avons assez de médecins vu qu'au Québec il y a un médecin pour 60% moins de patients qu'en Ontario.

Ainsi, en retombant sur terre, que c'est dur de quitter cette auréole sacrée; peut-être auriez-vous le coeur de trouver une solution aux 450 nouveaux médecins sortant des universités à chaque année et qui vont via une castonguette facile gonfler le budget ou le «trou» de un demi-milliard de dollars par année sans que nous puissions dire un mot. Un chef d'industrie emploie-t-il des techniciens en supplément s'il y a déjà saturation? Messieurs, normalisez vos heures, reconnaissez que ces 10 heures supplémentaires vont en «gâteries» personnelles.

Pensez aux payeurs de taxes, pensez à trouver une solution à vos nouveaux confrères; des salaires dépassant $50,000 par an, ça ne devrait exister nulle part.

Un dernier point qui me fait bien rire, les frais de bureau: 35 à 45%, vous vous couvrez de ridicule quand on pense que la régie de l'assurance-maladie normalise des opérations identiques pour 7 à 8%.

**André THIBEAULT**
Ste-Foye, Qué.

# Régions délaissées

En réponse à l'article publié dans LA PRESSE du 25 juin: «Loi de la matraque pour les nouveaux médecins.»

Monsieur Luc Valiquette

Quelle solution préconisez-vous à la pénurie des médecins en régions éloignées? Comment comptez-vous résoudre ce problème? Allez-vous le laisser encore aux missionnaires de la médecine, à ceux qui ont encore la vocation, et qui croient au serment d'Hippocrate? Je doute qu'ils soient assez nombreux pour satisfaire au besoin de médecins en régions éloignées. On ne vous demande pas de passer votre vie dans les dites régions, mais seulement trois années, on ne vous y oblige pas, vous avez le choix soit de rester dans la métropole mais à condition d'oublier un certain pourcentage de votre maigre salaire, soit d'exercer votre noble métier à l'endroit où l'on a le plus besoin de vous. Je vois combien vous, professionnels libéraux et désintéressés, ne prisez pas ce fameux coup de matraque qui vous atteint juste trois semaines avant le début de votre pratique. Vos successeurs auront eu au moins l'avantage d'avoir été bien avertis.

**Michel SAURA**
Chomedey-Laval

•

MM. les médecins qui avez fait grève parce que vous ne trouviez pas assez élevé le minimum de $50,000 net que vous pouviez faire, et, surtout, vous, les futurs médecins qui ne voulez pas aller pratiquer dans les régions éloignées, malgré les tarifs de 110 à 120 pour cent que vous offre le gouvernement, je dois vous rappeler que vous avez bénéficié, pour bon nombre d'entre vous, de bourses non remboursables, et de prêts à tarifs spéciaux qui vous ont permis de faire vos études.

Je vous trouve donc bien ingrats à l'égard de la population qui, à travers l'aide gouvernementale, vous a facilité l'accès à une classe privilégiée.

**R. MARCOUX**
Montréal

# Une société malade

La grève que les médecins ont fait vivre à la population est à mon avis un scandale et montre que notre société est atteinte d'un cancer grave.

Pourquoi fait-on la grève? «Pour garder un statut social!»... Faut-il être faible à ce point dans son être et dans sa profession. Je disais à mon petit ami Lulu (5 ans) hier soir, que «la force véritable est dans notre tête»; faut-il le redire à tout ce secteur professionnel qui semble juger de sa valeur que par ce qui brille? (...)

La médecine est une profession noble dans la mesure où celui ou celle qui la choisit accepte de venir en aide à ses semblables, non d'en faire sa mine d'or.

Quand cesserons-nous de jouer au plus fort!

**Rita PLOURDE**
Montréal

•

M. Pierre-Marc Johnson,

Je crois que vous avez fait une erreur de parcours depuis l'adoption de la loi 70 sur les restrictions budgétaires dans les hôpitaux.

En tant qu'infirmière bachelière licenciée et syndiquée, je me sens directement affectée par les coupures non pas de 18.8%, mais de 19.8% sur nos revenus déjà bien minables.

Je ne me considère aucunement responsable du déficit provincial. Je paie, par la diminution de mon salaire, des erreurs qui devraient honnêtement et logiquement retomber sur les personnes responsables plutôt que sur la tête des salariés des secteurs public et parapublic.

Vous avez eu mon vote, et ma confiance depuis six (6) ans, je m'aperçois que vous m'avez trompée et vous ne protégez plus mes intérêts alors n espérez pas un «X» près du nom de M. Lévesque aux prochaines élections.

Je perdrai peut-être mon emploi mais vous, vous perdrez mon appui.

Avec rancune.

**Danielle MÉNARD**
Laval

# De bien piètres soins

Je tiens à dénoncer vertement l'inhumanité des services médicaux à Montréal. Il y a quelques semaines, prise de graves douleurs. J'appelle le nouveau SOS Médecins pour qu'on m'envoie au plus vite une ambulance. Après m'avoir fait raconter ma vie de long en large, on me la refuse et on m'assigne un jeune médecin chinois qui après 30 secondes me diagnostique une cystite et m'envoie à l'urgence de l'Hôtel-Dieu. Sachant très bien que ce n'est pas ce dont je souffre, on refuse de me croire et on me fait le traitement adéquat pour s'apercevoir une heure plus tard que j'avais raison. Il était 4 heures p.m. À 8 heures p.m., on me laissait supposer le pire et après 36 tests et sans aucun calmant, on me demandait de me taire, car je hurlais de douleur... et je dérangeais! Ce n'est qu'à 9 heures et demie qu'on daigna m'envoyer un excellent chirurgien, le Dr Marcel Rheault, qui lui en 30 secondes diagnostiqua... une péritonite avancée et quelques heures de sursis. Je suis un cas parmi des milliers qui végètent dans les couloirs des urgences... certains s'en sortent... d'autres pas. Je me souviens, en terminant, que mon chat fut atteint du même symptôme il y a un an... c'est drôle, lui on ne l'a pas fait attendre.

**Françoise LA RIVIÈRE**
Montréal

# Publicité malhabile

Dr P. Danièle
Urgence-santé
Docteur,

Laissez-moi exprimer ma surprise à la suite de l'article intitulé «Allo! 842-4242?», paru dans La Presse du lundi 28 juin dernier. En effet, le style «à la James Bond» avec lequel vous décrivez votre travail ainsi que celui de votre assistant, me semble très déplacé pour le genre d'INFORMATION que votre organisme est censé donner au public. À moins que votre article ne soit une publicité faite en faveur d'Urgence-santé; si tel est le cas, il me semble que ce n'est pas à un médecin de la faire, et que cela est même contraire au code d'éthique de notre profession.

Il m'a rarement été donné de voir utiliser un ton aussi méprisant pour qualifier des organisations qui travaillent dans le même domaine que nous, et dont le but est de venir en aide à la population. Des gens ont pu recouvrer la santé ou ont même pu avoir la vie sauve grâce à leur intervention, et je crois que ces derniers n'apprécieront guère le contenu de votre lettre. Pour ma part, en tant que médecin oeuvrant dans ce domaine, je pense que c'est ce genre d'information manquant totalement de sérieux et de responsabilité, qui contribue à discréditer notre profession, et je tiens personnellement à m'en dissocier et à exprimer mon désaccord.

Je tiens également à rectifier une information tout à fait erronée: Italo-Medic, une organisation que je connais personnellement (vous devriez vous renseigner un peu mieux avant de faire de telles affirmations!), n'en est pas à «rendre son dernier soupir à brève échéance», comme vous le mentionnez, ou, devrait-on dire, comme vous semblez le souhaiter. Et ce ne sont pas des attaques aussi basses qui vont en altérer la santé!

J'espère enfin que les dirigeants d'Urgence-santé et que la Corporation professionnelle des médecins du Québec prendront des mesures afin que ce genre de publicité ne soit plus utilisé pour faire connaître un organisme qui a sûrement beaucoup plus de sérieux que votre intervention. Les gens qui auront à en utiliser les services auront alors peut-être moins l'impression de se faire traiter par des gens qui n'ont pu assouvir à temps les instincts aventuriers de leur enfance.

**Gilles GRENIER, m.d.**
Mont-Saint-Hilaire

# Droit des malades

*(Réponse à Jocelyne Arpin-Pelletier et Jean-Guy Plouffe ainsi qu'au groupe d'employés de l'hôpital Maisonneuve).*

Je suis une future recanalisée tubaire et je tiens à exprimer mon point de vue. Ma stérilisation était une erreur, une décision hâtive et j'en subis largement les conséquences. C'est moi, et seulement moi, qui prendrai les risques d'une intervention chirurgicale majeure; c'est aussi moi qui subirai les douleurs. La collectivité aura à payer les services médicaux et je n'en suis pas culpabilisée le moins du monde.

Est-ce que vous refusez de soigner un accidenté imprudent ou en état d'ébriété? et le gros fumeur qui se crache les poumons? et le drogué qui retournera se piquer dès que vous l'aurez tiré d'affaires à grand frais? et les gourmands qui souffrent de la vésicule, de la goutte ou de l'estomac? et l'alcoolique qui creuse sa tombe? et le syphilitique qui a perdu sa chance de chasteté? Ne sommes-nous pas plus souvent qu'autrement les responsables de notre état de santé?

Vous n'avez pas à décider de la culpabilité des malades qui vous sont confiés, ni à juger s'ils devraient ou non bénéficier de l'assurance-maladie en guise de représailles. Votre rôle est de soulager les souffrances physiques et psychologiques d'humains faillibles.

Si ça peut vous consoler, considérez cette dépense comme un placement. Vous rendez possible la naissance de futurs contribuables qui paieront vos salaires, vos besoins de santé, d'éducation et de services, puis vos pensions et vos centres d'accueil.

Si un jour vous vous trompez, je vous souhaite qu'on ne vous charge pas trop cher pour vous reprendre.

**Monique TREMBLAY**
Victoriaville

Par la présente, je tiens, au nom du groupe dont je fais partie, à exprimer un appui complet à la position de La coalition pour les droits des malades sur le projet de loi 72 relatif au maintien des services publics, en particulier les services de santé, en période de conflit de travail.

Il est difficile de discerner en quoi le régime introduit par le projet de loi 72 constitue une amélioration vraiment significative par rapport à celui qui était précédemment en vigueur. Le projet de loi 72 consacre le concept de «services essentiels», c.-à-d. le droit des appareils syndicaux d'interrompre certains services, ainsi que la primauté de la liste syndicale. Les pouvoirs du Conseil des services essentiels, tels que définis par le projet 72, sont limités et encadrés si étroitement que le pouvoir de suspendre le droit de grève continue en définitive de reposer exclusivement sur la volonté discrétionnaire du gouvernement. Lors de la dernière ronde de négociations, le gouvernement avait déjà ce pouvoir de suspendre le droit de grève mais celui-ci est resté inopérant. On semble avoir préféré adopter une stratégie visant à apaiser les appareils syndicaux et à rassurer l'opinion publique, pour ensuite être contraint de se rabattre sur une loi spéciale dans le secteur de la santé. Qu'en sera-t-il lors de la prochaine négociation? Quant à l'élargissement de l'accès au recours collectif, en soi un aspect positif de la proposition gouvernementale, il faudra se garder d'y voir une panacée, ni surtout un substitut à la volonté gouvernementale de faire respecter le droit des citoyens à la continuité des services.(...)

**Bernard GUAY**
pour le Mouvement d'animation pour le redressement du Québec (MARQ) Québec

# Accusé de trahison

Dr Paul Desjardins
Fédération des médecins spécialistes du Québec

Le mardi 15 juin 1982, dans la salle de bal de l'hôtel le Reine Elizabeth, plusieurs milliers de spécialistes vous ont fait connaître leur rejet de l'action unilatérale proposée par le gouvernement du Québec aux nouveaux médecins, action qui leur enlèverait le libre choix d'un lieu de travail. Nous vous avons donné un mandat de grève pour défendre ce droit, et non pour régler des questions monétaires. Vous nous avez trahi avec un sang-froid répugnant. Vous ne représentez plus la volonté des membres de la Fédération.

J'exige votre démission immédiate.

**Dr T. Emmett FRANCOEUR**
Directeur
Clinique de pédiatrie générale
L'Hôpital de Montréal pour Enfants

# Explications d'un ophtalmologiste

M. Jean-M. Barrette, L.L.
a/s «Tribune libre»
LA PRESSE

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu votre lettre adressée à LA PRESSE et qui a paru dans l'édition du 17 mai dernier (...)

Question 1:

Le traitement à la cortisone est le traitement de choix dans un cas de kératite ou de conjonctivite aiguë de nature allergique qui, en clinique, est très similaire à l'affection virale dont vous avez été touché — avec rougeurs, larmoiements, présence de ganglions en avant de l'oreille, etc. Les deux entités, c'est-à-dire cette affection virale et l'affection allergique, ne se différencieront que quelques jours plus tard au cours de l'évolution de la maladie. Votre source de références était incomplète à ce sujet et semble provenir d'un dictionnaire.

Question 2:

Sans avoir vérifié, je suis persuadé que le praticien qui a fait l'examen de votre oeil a mesuré votre tension intra-oculaire; cette technique fait partie de l'examen oculaire complet et chaque ophtalmologiste se fait habituellement un devoir de l'inscrire à son dossier. À cause de l'inflammation et de l'irritation causées par les médicaments utilisés, la tension intra-oculaire peut cependant s'élever en cours de traitement et il n'est pas inhabituel de voir un accroissement de 6-8-10 mm de mercure qui reviendront ensuite à la normale lorsque le traitement sera diminué ou aura cessé.

Question 3:

Même s'il vous semble avoir été mal traité, lorsque l'on revise votre texte et que l'on étudie la séquence dans laquelle les médicaments vous ont été prescrits, il n'y a pas de faute scientifique. Cependant, il faut se rappeler que l'affection dont vous souffriez à ce moment était d'origine virale. Il n'existe pas actuellement de médicament capable de tuer directement le virus. Tous les médicaments utilisés empêchent le virus de se reproduire et ce n'est qu'avec le temps que l'on parvient à l'extinction. Le cycle de reproduction du virus étant de 10 jours, il est alors théoriquement impossible dès le départ de guérir cette affection avant cette période. Si l'inflammation persiste plus longtemps, il faudra continuer la médication.

Les complications dont vous parlez sont très rares et personnellement en 18 années de pratique, je n'ai pas encore vu un seul cas d'encéphalite herpétique causée par un herpès cornéen bien que je fasse de ce type de maladie une spécialité, au même titre que le docteur Bruce Jackson.

Question 4:

À l'ophtalmologie «au pifomètre» je préférerais l'expression «traitements à l'entonnoir». Lorsque les symptômes de la maladie sont vagues et imprécis, il faut attaquer toutes les conditions qui peuvent être possibles. Cependant, à mesure que le diagnostic se pécise — soit par l'évolution naturelle de la maladie, soit par les examens de laboratoire — le traitement devient plus précis, plus concis et est spécifiquement orienté vers la pathologie en cause. La médecine est définie comme étant une science et un art; la partie scientifique est précise et la portion «art» est moins bien délimitée.

Question 5:

Je me permettrai simplement de mentionner que l'entraînement des ophtalmologistes à travers la province, le pays ou l'Amérique, est sensiblement le même. Cependant, les facilités matérielles des différents milieux ne peuvent pas être comparées. C'est à l'avantage, à l'honneur et la gloire du Royal Victoria de posséder les facilités dont il dispose.

Finalement, je suis heureux que cette aventure se soit bien terminée pour vous et que les bons soins qui vous ont été prodigués vous aient réconcilié avec la médecine scientifique. C'est ce type de médecine et ce type de résultats que chaque praticien, à son bureau ou à la clinique externe de l'hôpital, souhaite et espère pour chacun des patients qui lui sont confiés.

**Ide DUBÉ, m.d.**
Président
Association des ophtalmologistes du Québec

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 19h30 (fermé le samedi).

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h 285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

**N.B.**

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

BELLERIVE

3½ - 4½ - 5½

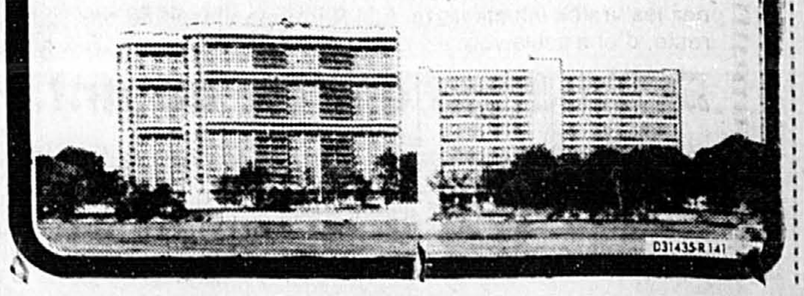
788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX

- 2 salles de bains
- Transport gratuit au métro par l'autobus «Bellerive»
- 2 courts de tennis
- Piscine de compétition avec saunas
- Câble T.V. gratuit
- Moniteur vidéo de sécurité

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

- Parc à pique-nique avec B.B.Q.
- Magnifique promenade riveraine
- Parc d'amusements pour enfants
- Port de plaisance
- Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
- Balcons - Terrasse
- Salles de réception
- Garderie

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél: 331-5512



D31435-R141

QUÉBEC

# Louise Harel ne songe aucunement à quitter le PQ

■ Même si elle est en désaccord avec certaines politiques du gouvernement -elle s'est même abstenue lors du vote de la loi 70-, Louise Harel ne songe absolument pas à quitter le Parti québécois ou à siéger comme députée indépendante à l'Assemblée nationale.

«Il ne me viendrait certainement pas à l'esprit de quitter...», a-t-elle dit, la semaine dernière, au cours d'une longue entrevue accordée à LA PRESSE. Très attachée à un parti où elle milite activement depuis 12 ans, elle explique avoir connu suffisamment de hauts et de bas pour apprendre à subir certains revers.

«La loi 70, je la trouvais inopportune, poursuit-elle. Les négociations n'étaient pas engagées et il y avait une certaine ouverture dans la réponse des centrales à la demande de réouverture des conventions faites par le gouvernement. Légiférer, dans les circonstances, c'était appréhender l'échec des négociations.

## En désespoir de cause, peut-être

«Ceux qui l'ont votée semblent tous espérer qu'elle ne s'applique jamais. Mais c'est très embarassant d'adopter une loi qu'on souhaite ne jamais appliquer. Mon voisin fonctionnaire (à $15 ou $16 000, dans Maisonneuve les salaires de plus de $25 000 sont rares) me demande si c'est vrai qu'on va réduire son salaire. Sa femme me montre ses factures pour que je constate que le prix des médicaments, de la nourriture augmente plutôt que de diminuer. Comment faire pour expliquer aux gens que, non, c'est pas ça qu'on veut faire mais que c'est ça que ça donne?

«Si c'était la moins pire des façons de régler la crise, on aurait pu persuader les gens. Et, en désespoir de cause, peut-être qu'une loi comme celle-là aurait pu être adoptée. Mais je pense qu'il fallait d'abord loyalement faire l'effort de négocier, d'aller voir, pour au moins laisser à ceux qui sont les plus favorisés des syndiqués le mérite de dire oui à une baisse des salaires.»

Plutôt que de démissionner, la députée de Maisonneuve veut participer à l'amorce d'une discussion en profondeur dans le parti, d'abord dans son comté, puis dans la région Montréal-Centre, sur les conditions de la vie démocratique dans une société.

## Il ne suffit pas d'être de bonne foi

«La démocratie, dit-elle, ne se réduit pas au parlementarisme. Le suffrage universel est un des acquis des société démocratiques, mais pas le seul. La liberté d'association et de négociation en sont d'autres.»

De la même façon, rappelle-t-elle, il ne suffit pas toujours d'être de bonne foi et d'avoir en vue l'intérêt supérieur pour avoir tous les droits. «Tout ce qu'on fait de bonne foi n'est pas légitime et tout n'est pas permis parce qu'on est de bonne foi», ajoute-t-elle en pensant à la «bonne conscience» qu'elle dit rencontrer chez beaucoup de membres du parti.

Elle ne croit pas que son abstention puisse lui créer de grands problèmes dans le caucus, comme elle avait dû en vivre au début de l'année quand elle avait critiqué les mécanismes du référendum-maison du parti. «Chez la majorité de mes collègues, dit-elle, j'ai plutôt vu un certain respect de mon geste qui vient de ce que j'aie moi-même respecté les règles du jeu. J'ai énoncé d'abord mon opinion au sein du caucus et par la suite j'ai fait le débat dans les instances du parti.»

## Très bien dans sa peau de députée

D'autre part, Louise Harel n'est pas du tout malheureuse dans sa peau de députée. «Je ne



Photothèque La Presse

**Louise Harel**

regrette pas la décision que j'ai prise il y a près d'un an et demi. J'aurais pu continuer à militer activement sans être députée, j'avais aussi des offres tentantes pour faire de la radio. J'aurais eu un deuxième enfant aussi. Mais je ne regrette rien, car j'aime beaucoup le travail que je fais dans Maisonneuve.

«Je suis surtout heureuse, poursuit-elle, d'avoir décidé d'aller habiter dans le comté. Sinon, je n'envisagerais pas les choses de la même façon. Quand tu habites le comté, quand ta fille y va à l'école, quand ton boucher, ton nettoyeur en sont, tu es beaucoup plus vulnérable à l'influence du milieu, tu as beaucoup moins de mécanismes de défense.

«Quand je fais un discours, j'en entends parler le lendemain. C'est d'une extrême importance d'être toujours dans une situation où les gens peuvent réagir. Ça ne te donne pas le goût de déraper et ça te maintient sur le terrain des problèmes concrets.»

Ce qu'elle aime du rôle de députée, c'est travailler avec les gens du comté, les aider, c'est ce qu'elle appelle le rôle de «super organisateur communautaire». A ce niveau, elle croit avoir du pouvoir, être capable de mettre les technocrates en échec, de faire aboutir les renvendications qui lui sont chères.

L'aspect parlementaire l'intéresse moins. «Je serais très malheureuse, dit-elle, s'il n'y avait que le rôle qui m'est attribué à Québec.» Elle souhaite que la réforme parlementaire contienne une réforme du caucus qui n'est rien d'autre, selon elle, qu'une assemblée d'information sur les décisions du Cabinet. «Le caucus, dit-elle encore, n'a qu'un pouvoir négatif. Il ne peut que bloquer de mauvaises politiques.»

## Partisane d'une aile fédérale du PQ

Même si elle n'est pas du tout intéressée à aller faire carrière à Ottawa, elle est une partisane inconditionnelle de la venue du PQ sur la scène fédérale. Elle a changé d'idée là-dessus au référendum. Elle croit que c'est la meilleure façon de régler le problème d'identité des Québécois qui pourront ainsi voter Québécois partout.

Elle n'y voit que des avantages, à condition que ce soit une aile du PQ et non simplement un organisme créé par lui. «Si c'est une aile du parti, dit-elle, élue sur la base du programme du parti -donc de l'indépendance du Québec- et contrôlée par les militants, je ne vois pas comment ces gens-là pourraient ne pas être efficaces ou pourraient s'éloigner de leur mandat.»

«Comment d'ailleurs imaginer le contraire, conclut-elle. Comment imaginer une campagne fédérale de laquelle on serait absents? Il faut admettre qu'on a perdu le référendum.»

**LOUIS FALARDEAU**

DEMAIN, DEVANT LES SÉNATEURS RÉPUBLICAINS

# La plus importante tribune de Lévesque depuis 1976

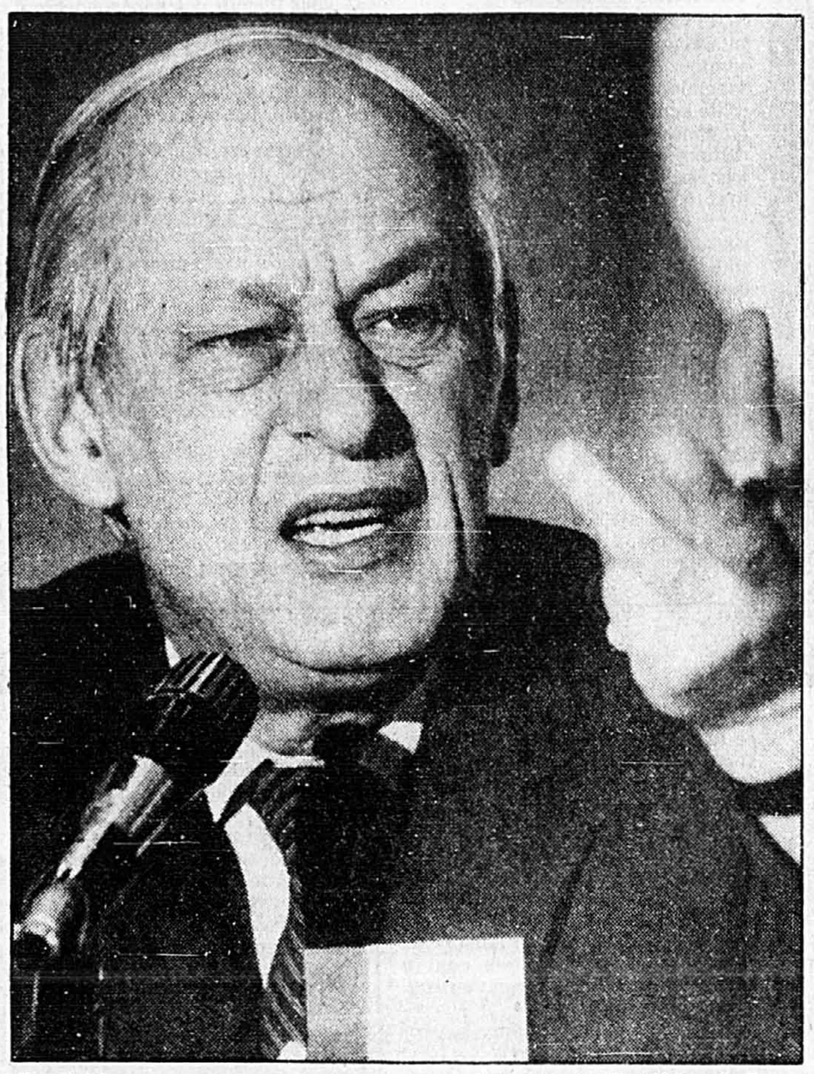
■ QUEBEC - Demain midi, à Washington, le premier ministre Lévesque s'entretiendra avec quelques sénateurs républicains. En ces temps chauds et humides de juillet, peut-être ne restera-t-il dans la Capitale américaine, pour s'intéresser au discours de M. Lévesque, que dix ou douze des cinquante et quelques sénateurs de l'équipe Reagan, mais, aux dires des proches collaborateurs du chef du gouvernement québécois, cela constituera quand même «la plus importante tribune politique américaine qu'aura eue M. Lévesque depuis 1976».



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

Scénario prévu: en quelques brèves minutes, dans l'atmosphère feutrée d'une salle à manger fermée aux médias, devant les sénateurs républicains du Senate Steering Committe (de tendance droitiste, plus reaganiste que Reagan, en somme) et du Wednesday Club (l'aile gauche du président américain, si l'on peut dire), M. Lévesque s'emploiera d'abord à faire passer le nouveau message du Québec en matière de relations extérieures, qui, les circonstances obligent, a pris une saveur économique. Un message qui a considérablement changé depuis l'époque, où, à chacun de leurs déplacements à l'étranger, les ténors péquistes faisaient valoir avec enthousiasme et avec passion le simple droit des Québécois d'accéder démocratiquement à l'indépendance.



**René Lévesque** Photothèque La Presse

Certes, M. Lévesque continuera de parler, avant même qu'on ne l'interroge sur le sujet, de son projet de souveraineté politique pour le Québec, il leur prophétisera peut-être même, ainsi qu'il l'a fait dans une récente interview accordée à la prestigieuse revue américaine Barron's, qu'avant la fin de cette décennie le Québec sera devenu «une république démocratique de type classique, reliée à l'Amérique du Nord et au reste du monde occidental, mais avec son identité propre».

Ailleurs, dans cette même interview, M. Lévesque rassurait ses interlocuteurs américains, dont beaucoup craignent encore que Québec ne devienne un Cuba du Nord, en laissant entendre qu'il ferait un bien drôle de Castro, lui qui a déjà porté l'uniforme militaire de l'Oncle Sam; en signalant que, comme la plupart des Québécois, il est plus à l'aise au Sud qu'à l'Ouest du Québec, bref, qu'il se sent plus Américain que Canadien anglais; en affirmant qu'il n'existe aucune espèce de racines socialistes au Québec; et en se demandant bien candidement comment il se fait qu'on a bien pu lui coller cette étiquette de social-démocrate. «Mais qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire, social démocrate? Cela n'a de sens qu'en Europe. Nous, nous sommes des progressistes à la manière nord-américaine, comme il y en a eu chez vous à diverses époques...»

## Plus d'échanges économiques

Mais ce sur quoi M. Lévesque tentera surtout d'insister demain, c'est sur le fait que le Québec veut plus que jamais accroître ses échanges économiques avec ses partenaires commerciaux canadiens, américains et européens. Le Québec est même mieux disposé que le gouvernement libéral de M. Trudeau à ouvrir toutes grandes ses portes aux investisseurs étrangers, fera remarquer le premier ministre devant ces puissants et influents sénateurs. Le message plaira certainement à ces hommes, qui passent pour être infiniment plus à droite que leur président, qui s'inquiètent du nationalisme économique de M. Trudeau et qui se demandent même si ce dernier n'est pas en train d'essayer d'ériger une Muraille de Chine entre le Canada et les Etats-Unis.

M. Lévesque leur indiquera que son gouvernement se dissocie totalement de la politique protectionniste et nationaliste du gouvernement Trudeau en matière d'investissements étrangers. «Nous considérons, précise un proche de M. Lévesque, que Ottawa fait niaiser les investisseurs étrangers, en les soumettant aux règles archi-bureaucratiques de tamisage de son Foreign Investment Review Agency». Mis à part les secteurs impliquant les questions d'identité culturelle, Québec est plutôt enclin à tout mettre en oeuvre pour encourager l'entrée de dollars américains, à réduire au strict minimum les tracasseries administratives.

Même si les échanges économiques d'une vingtaine de milliards de dollars entre le Québec et les Etats-Unis sont déjà considérables, le premier ministre Lévesque proposera donc aux Américains que l'on brasse encore plus d'affaires ensemble, et, si possible, directement, «d'égal à égal». Parce que, tentera-t-il de leur démontrer, le projet de souveraineté-association n'est pas du tout incompatible avec des projets d'investissements américains, bien au contraire.

# EN BREF

## Terminus postal: Cosgrove nie avoir stoppé l'enquête

■ Le ministre fédéral des Travaux publics a nié que son ministère ait stoppé une enquête de la GRC sur les présumées fraudes qui se sont produites lors de la constructin d'un terminus postal, à Saint-Laurent, en banlieue nord de Montréal. La semaine dernière, le député conservateur Elmer MacKay avait affirmé que le ministère de Paul Cosgrove était intervenu pour mettre fin à l'enquête de la GRC sur ce terminus postal qui a coûté $210 millions de plus que prévu.

## Plus de femmes dans les conseils municipaux

■ Le nombre de femmes à détenir des fonctions publiques au niveau municipal a quadruplé, au Québec, à la suite des élections municipales de l'an dernier. Le ministère des Affaires municipales a annoncé hier que les femmes représentaient 8.3 pour cent des candidats qui se sont présentés aux élections de novembre dernier, dans plus de 1,000 municipalités québécoises. Par ailleurs, sept pour cent d'entre-elles ont été élues aux postes qu'elles briguaient

## Complot contre Haïti

■ Un professeur de l'université Carleton a nié hier avoir été impliqué dans un complot dont l'objectif était de renverser le gouvernement haitien. Nguyen Chi, 47 ans, estime que les accusations portées par un grand jury américain constituent un véritable harcèlement.

Simpsons MD

**ERRATUM**

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Vente de juillet pour le foyer chez Simpsons» encarté dans La Presse du samedi 10 juillet 1982.

Page 34, articles 34A et 34C. Les descriptions auraient dû être inverties.

*Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.*

MUNDIAL

# Lévesque félicite les Italiens

■ QUEBEC (PC) — Voici le texte d'un télégramme que le premier ministre du Québec René Lévesque a adressé au président du Conseil italien, M. Giovani Spadolini, à l'occasion de la victoire de son pays au Mundial:

«L'enthousiasme qui déferle sur la péninsule italienne suite à l'éclatante victoire de votre équipe au Mundial envahit évidemment le Québec.»

«Vous voudrez bien transmettre mes félicitations, celles des sportifs du Québec et de la remarquable communauté italo-québécoise qui est si fière de ce succès.»

# ...Et Trudeau en fait autant

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a inscrit un chaleureux «Viva Italia» dans un télégramme transmis hier au président Pertini d'Italie.

«Les Canadiens se joignent à la population de votre pays pour saluer la victoire de l'équipe italienne en Coupe du Monde de soccer» disait le message.

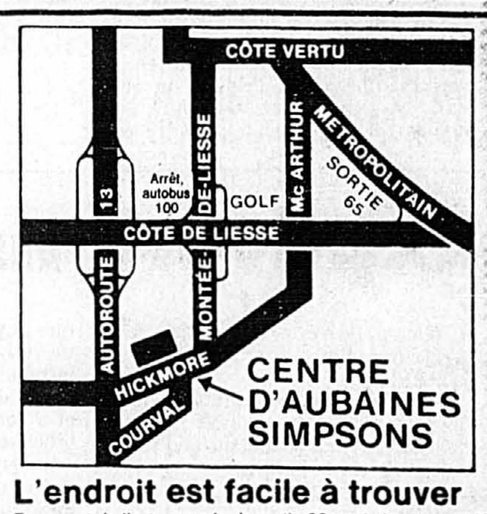

# CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS

## maintenant ouvert 6 jours par semaine

Le Centre d'aubaines
4895, rue Hickmore
Ville St-Laurent
(une rue dépassée l'entrepôt Simpsons).

Lundi, mardi et mercredi:
9h30 à 17h30.
Jeudi et vendredi:
9h30 à 21h.
Samedi:
8h30 à 16h30.

Pour achat en personne seulement.




**L'endroit est facile à trouver**

En venant de l'est - prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse et tourner à droite sur Hickmore.
En venant de l'ouest - prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls-Royce, ½ mille à l'est de l'usine Rolls-Royce, sur la route de service, tourner à droite sur Montée-de-Liesse, puis à droite sur Hickmore.
En venant du nord - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Côte-de-Liesse, prendre la route de service jusqu'à la Montée-de-Liesse, tourner à droite sur Hickmore.
En venant du sud - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Hickmore.
Par autobus: prenez l'autobus 100 de la CTCUM, à l'ouest du métro Crémazie, jusqu'à Montée-de-Liesse. Une courte distance vous sépare maintenant de l'édifice Hickmore.

*Bas prix !*
*Climatiseurs «Beaumark»*
Vivez au frais cet été grâce à Beaumark et les bas prix Simpsons. Sélection de climatiseurs de 6000 B.T.U. à 12000 B.T.U.
Prix orig. Simpsons 379.98 à 679.98
*183.75 à 336.75*
*Rayon 430, appareils électroménagers, centre d'aubaines seulement*

*Rabais ⅓*
*sur les prix indiqués*
*Stock entier d'encadrements, tableaux et miroirs.*
Grand choix de modèles.
*Rayon 451, centre d'aubaines seulement.*

*Bon achat !*
*Pantalons polyester pour dames*
Vaste sélection de coloris et de tailles.
Prix orig. Simpsons $9.99 6.99
*Rayon 304, vêtements sport pour dames, centre d'aubaines seulement.*

## Le centre de jardinage Simpsons est ouvert

*durant les heures officielles d'ouverture du Centre d'aubaines.*
*Venez dès maintenant pour trouver tout ce qu'il vous faut pour le jardinage.*

Simpsons MD

1872 1982

*En plein essor jusqu'au samedi 17 juillet!*

# Rabais jusqu'à 50% sur fourrures

# Solde "rénovation" chez Simpsons centre-ville



*Prix Simpsons*

**$2 488**

MANTEAUX DE VISON CANADIEN. Pour affronter les pires froids, rien de tel qu'un vison. Venez voir notre sélection de modèles tous plus élégants les uns que les autres. Pastel, buff ou teint d'élevage.

*Prix Simpsons*

**$1 988**

MANTEAUX EN VISON À PEAUX DESCENDUES. Superbes manteaux confectionnés par des maîtres de l'art canadiens, à partir de peaux choisies pour la richesse de leur teinte et l'opulence de leur poil. Pastel, buff ou teint d'élevage.

*Prix Simpsons*

**$3 488**

MANTEAUX DE VISON FEMELLE À PEAUX DESCENDUES. Magnifique fourrure réputée pour son confort et sa légèreté. Ces manteaux sont confectionnés à partir de peaux au poil opulent et soyeux, par des artistes canadiens réputés. Foncé d'élevage naturel.

***Plan mise de côté***

Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

***Pour achat en personne seulement.***

*Rayon 311, fourrures, au troisième, centre-ville. Sélection à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.*

***Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure.***

Simpsons MD ... *C'EST LA SOLUTION*

# Un incendie provoque 100 mises à pied

Un bref mais violent incendie survenu à l'usine de pâtes et papiers Wayagamak, à Trois-Rivières, a forcé hier la mise à pied, au moins jusqu'à jeudi, d'une centaine de travailleurs. Les dégâts par le feu et l'arrêt de production coûteront $500,000, estime le directeur de l'entreprise, M. Louis Olivier.

L'incendie, dont on ignore la cause exacte, a pris naissance dans un convoyeur qui sert au transport du bois de pulpe vers le moulin de préparation des pâtes. L'intervention rapide des secouristes a permis de limiter les dégâts — de l'ordre de $100,000 — à la cour intérieure qui abrite le convoyeur.

Hier après-midi, une soixantaine d'employés de la Wayagamak étaient déjà à l'oeuvre pour remettre les équipements en opération. Il est surtout urgent, selon M. Olivier, de retaper le système électrique, ce qui, à son avis, devrait être terminé au plus tard jeudi prochain.

«Même si l'abri où se situe le convoyeur n'est pas réparé, il sera quand même possible d'opérer, d'où la possibilité que les employés puissent reprendre le boulot jeudi», a dit M. Olivier, tout en précisant que les travaux de réfection seront probablement complétés durant la période fermeture, du 17 au 2 août, décrétée par toutes les usines de pâtes et papiers du Canada, à cause des difficultés de ce marché spécialisé.

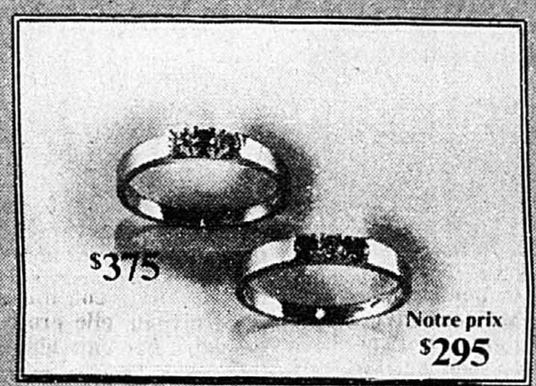
# Leur fillette tombée dans le ketchup, ils réclament $73,700

Les parents de la petite Karine, trois ans, réclament $73,700 de la gardienne qui s'occupait de leur enfant, à la suite d'un incident survenu en août 1981 alors que la malheureuse fillette est tombée dans un récipient contenant du ketchup bouillant, sur un balcon attenant à une résidence de Saint-Isidore.

L'action en dommages a été logée en Cour supérieure, hier, et précise que la jeune victime de cette triste aventure a souffert de brûlures au premier et au second degré sur une grande partie de la surface de son corps, qu'elle a dû être hospitalisée pendant 41 jours, et qu'elle souffrira toute sa vie de cicatrices et de préjudices esthétiques évalués par ses parents à $30,000.

Ceux-ci allèguent que la gardienne n'a pas exercé une surveillance adéquate, laissant la fillette s'amuser sur un balcon où l'on avait précédemment déposé une pleine cuve de ketchup bouillant.

RUBIS ET DIAMANTS
de
JOAILLIERS Mappin




**SAVIEZ-VOUS QUE:**
**Le RUBIS est la pierre de naissance du mois de juillet: Dans l'antiquité, le rubis était considéré comme la plus précieuse des pierres de la création divine. En sanscrit elle s'appelait «RATNARAJ» qui signifie «reine de pierres précieuses». On lui attribuait le pouvoir de préserver la santé physique et mentale de la personne qui la possédait.**

JOAILLIERS Mappins

1000 ouest, rue Ste-Catherine 866-7431
3131 Côte Vertu 332-6320

Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke, Qué. Les Galeries Chagnon, Lévis, Qué.

# La vie dont vous avez toujours rêvé.

Une formidable réalité.
Ici-même. Dès aujourd'hui.

Commencez une vie nouvelle, époustouflante, à l'Aristocrate, sur les berges de l'historique Lac St-Louis. Une atmosphère de «country club», rien que pour vous, avec ses piscines intérieure et extérieure, gymnase, tennis, sauna, bain tourbillon. À proximité de clubs nautiques et de golf. À deux pas de l'autoroute 20, de la gare et à quelques minutes seulement de l'aéroport. Le monde à vos pieds et pourtant...la quiétude, l'élégance, l'intimité...enfin, vivre en paix! Un condominium à nul autre pareil.

LIVRABLE DE SUITE. Deux ou trois chambres. Duplex. Chaque appartement est muni d'un foyer, de l'air climatisé et de vastes balcons avec vue imprenable du lac. Venez visiter nos appartements-témoins. À compter de 100 000 $. Visible du lundi au vendredi de 11 h à 20 h ainsi que les week-end de 10 h à 17 h.




**L'Aristocrate** le condominium sur les berges du Lac St-Louis à Pointe-Claire
21, Bord du Lac (à proximité du chemin des Sources), Pointe-Claire. 697-9410

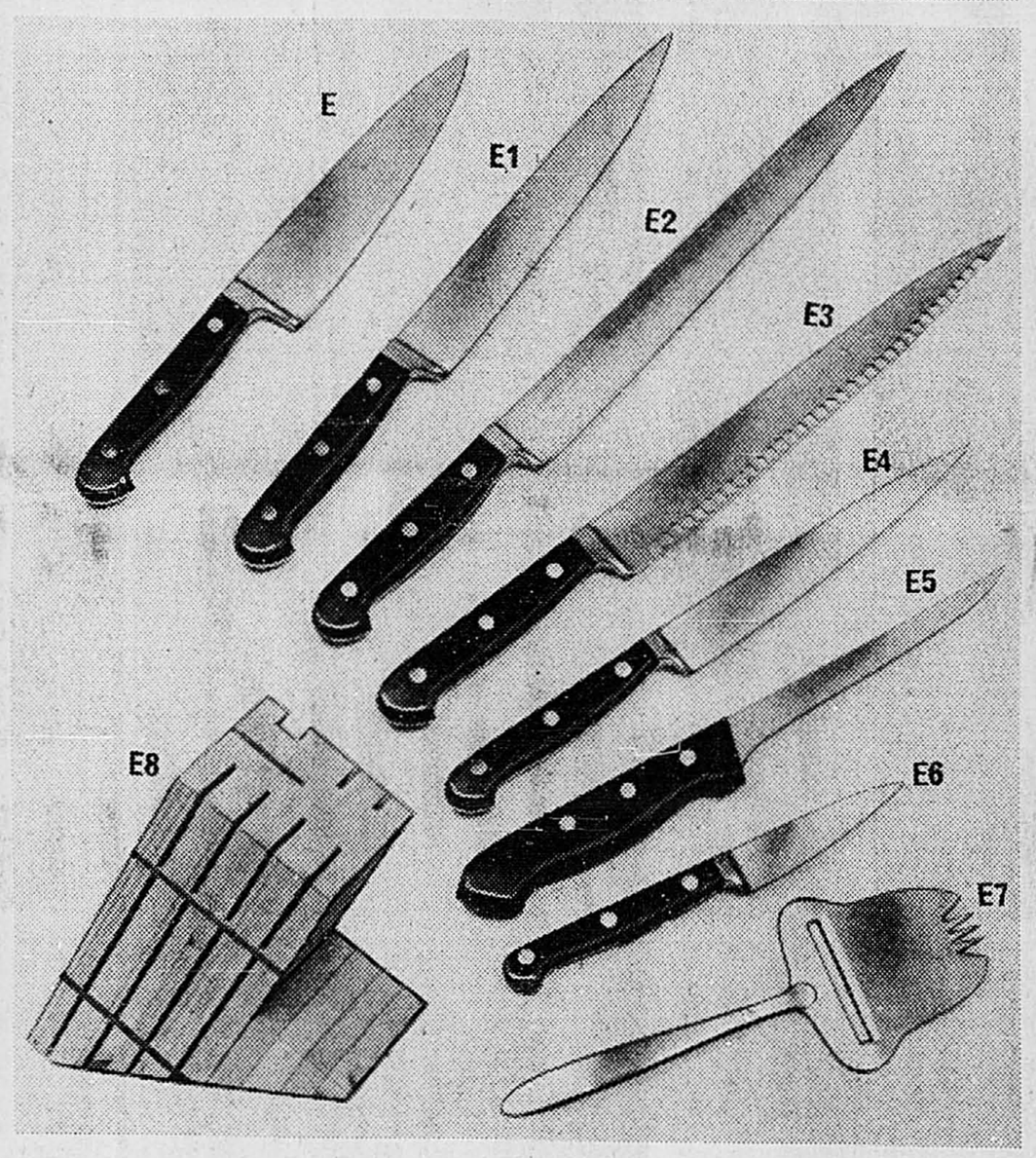
1872 1982

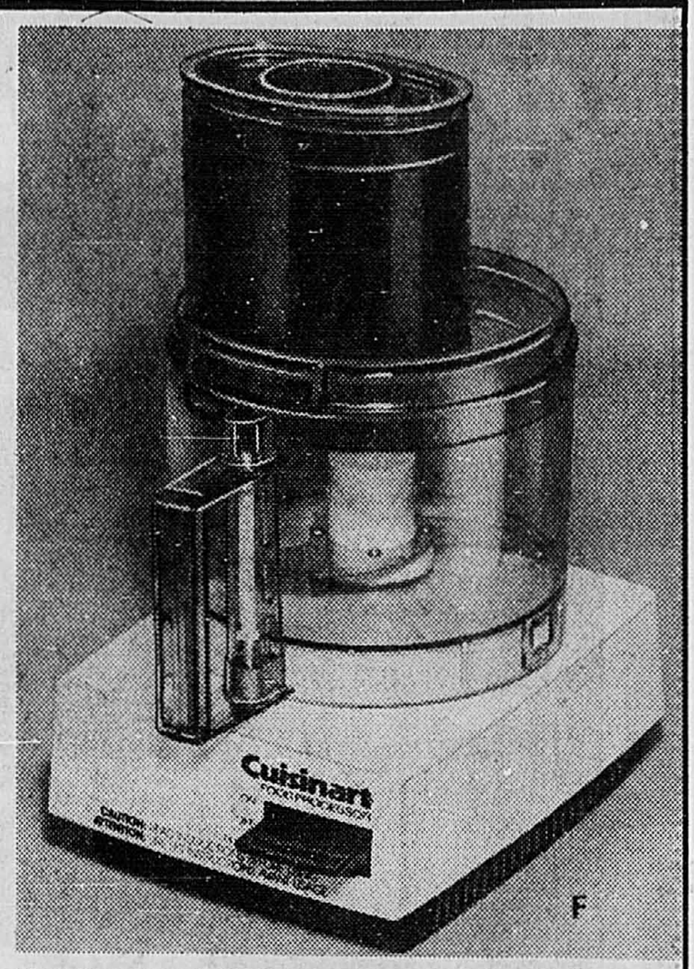
# Commandez sans vous déplacer. Composez 842-7221 jour et nuit.





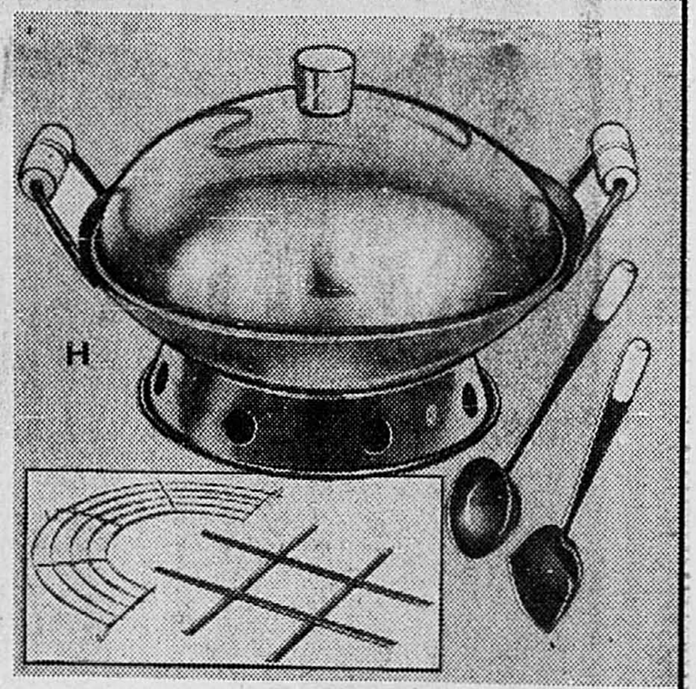











## Rabais 25%

A. ENS. 3 CASSEROLES «CORNING WARE». Casserole 3 litres avec couvercles en verre, deux plats 700 ml avec couvercles plastique (non rebelles à la chaleur).

(32.99) *vente* **24.74**

## Rabais 25%

B. ENS. 4 BOLS «PYREX». Pratiques bols tout usage. Peuvent être utilisés au four micro-ondes et au lave-vaisselle. L'ensemble comprend bols 700 ml, 1.5, 2.5 et 4 litres. Motif «Winter green».

(24.95) *vente* **18.75**

*Non représenté:*

B1. ENS. 3 BOLS «PYREX». 700 ml, 1.5, et 2.5 litres.

(18.95) *vente* **14.21**

## Rabais 25%

C. ENS. 2 CASSEROLES «PYREX». Allant au four, au congélateur et au lave-vaisselle. Casseroles couvertes 1.5 et 2.5 litres. Motif «Winter green».

(21.95) *vente* **16.46**

*Non représenté:*

C1. CASSEROLE COUVERTE 2.5 litres. Motif «Forest» sur fond amande moucheté ou motif «Winter green» sur fond jaune.

(12.49) *vente* **9.36**

## Rabais 30%

D. BATTERIE DE CUISINE 7 PCES «WEAR-EVER» POUR CUISSON SANS EAU. Aluminium moulé émaillé diffusant la chaleur uniformément. Poêle avec intérieur «Silverstone» non adhésif. L'ensemble comprend casseroles couvertes 0.9 et 1.3 litres, cocotte couverte 5.7 litres, poêle couverte 26 cm. Ton amande.

(169.98) *vente* **118.98**

**Eléments libres — non représentés**

D1. Casserole couverte 0.9 litre (34.98) **24.48**

D2. Casserole couverte 1.3 litre (37.98) **26.58**

D3. Cocotte couverte 5.7 litres (64.98) **45.48**

D4. Poêle 26 cm, intérieur «Silverstone» non adhésif (59.98) **41.98**

## Rabais 25%

COUTEAUX DE CUISINE «HENCKELS». Lames en acier «Friodur» à haute teneur de carbone. Manches «Durawood».

E. Couteau de chef, 15 cm (43.00) **32.25**

E1. Couteau à découper, 20 cm (41.00) **30.75**

E2. Couteau à trancher, 25 cm (50.00) **37.50**

E3. Couteau à découper, 23 cm (48.00) **36.00**

E4. Couteau tout usage, 15 cm (34.00) **25.50**

E5. Couteau à désosser, 14 cm (25.00) **18.75**

E6. Couteau à peler, 7 cm (23.00) **17.25**

E7. Tranche-fromage, 20 cm (7.50) **5.62**

E8. Bloc incliné. Pin fini huile non toxique. Pour 6 couteaux et 1 affiloir acier (non inclus) (23.00) **17.25**

**Non représentés:**

E9. Couteau de chef, 20 cm (54.00) **40.50**

E10. Couteau de chef, 25 cm (63.00) **47.25**

E11. Fourchette, 17 cm (41.00) **30.75**

E12. Couperet 15 cm (50.00) **37.50**

## Rabais $35

F. COMBINE «CUISINART». Lames acier inoxydable 2 mm et 4 mm, lames pour couper et lame pour pétrir la pâte. Petit et gros pilons et livret d'instructions. Modèle DLC 10E.

($199) *vente* **$164**

## Rabais 25%

G. POÊLE «GOURMET» «T-FAL» DE FRANCE. Intérieur «T-plus» non adhésif, couvercle en verre avec orifice de ventilation, extérieur rouge deux tons. Env. 26 cm.

(44.99) *vente* **33.74**

G1. POÊLE «GOURMET» «T-FAL» DE FRANCE. Couvercle genre dome à orifice de ventilation, intérieur non adhésif. Extérieur rouge 2 tons.

(34.99) *vente* **26.24**

## Rabais 25%

H. ENS. WOK 8 PCES. Comprend wok en fer 14'', anneau, couvercle, support «tempura», louche, spatule, écumoir et pratique livret de recettes.

(27.98) *vente* **20.98**

*Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.*
*Tous les articles sur cette page sont offerts jusqu'au samedi 31 juillet 1982. (Sauf s'il y a épuisement du stock).*
*Rayon 426, articles ménagers, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.*

*Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.*

*Évitez les embouteillages ! Venez chez Simpsons à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.*

*Grand terrain de stationnement. Aucun problème de déplacement.*

Simpsons MD